Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Rapport au Conseil national de réconciliation conformément à l'article 16.1 de la *Loi portant sur un conseil national de réconciliation*

1er octobre 2026

Table des matières

Résumé 5

Progrès par rapport aux indicateurs de réconciliation 5

Principales constatations et tendances 6

Défis et lacunes dans les données 7

Regard vers l'avenir 7

1. Présentation 8

1.1 Fondement législatif 8

1.2 Objet du présent rapport 8

1.3 Cadre et continuité des rapports 8

2. Notre approche 9

2. Sources de données et méthodologie 10

2.1 Intégration des données entre les mandats 10

2.2 À propos des données du présent rapport 11

2.3 Application d'une approche fondée sur les distinctions et l'ACS Plus axée sur les données 11

2.4 Limites, lacunes et problèmes de couverture des données 12

3. Analyse sommaire thématique 12

3.1 Enfants et jeunes 12

3.2 Résultats économiques 14

3.3 Santé 16

3.4 Justice 18

Données fédérales par thème 21

Enfants et jeunes 21

Données de Statistique Canada 21

Vue d'ensemble 21

Méthodologie et définitions des données 21

Taux d'enfants placés en famille d'accueil 22

Disparité des taux d'enfants en famille d'accueil entre les enfants autochtones et non autochtones 22

Admissions des jeunes aux services correctionnels 22

Données 22

Données de Services aux Autochtones Canada 24

Vue d'ensemble 24

Méthodologie et définitions des données 25

Nombre d'enfants pris en charge de l'exercice 2014-15 à 2022-23 25

Données sur la protection et la prévention extraites des Comptes publics des exercices 2022-23 à 2024-25 26
Subventions et contributions à l'appui de l'avancement de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations 27
Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations 27
Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits 27
Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse 27
Subventions et contributions pour accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations à l'éducation et aux possibilités sur le marché du travail 27
Données 28
Économique 32
Vue d'ensemble 32
Méthodologie et définitions des données 33
Plus haut niveau de scolarité 33
Revenu total 34
Données 34
Santé 40
Données de Services aux Autochtones Canada 40
Vue d'ensemble 40
Méthodologie et définitions des données 40
Données 42
Données de Statistique Canada 46
Vue d'ensemble 46
Méthodologie et définitions des données 47
Données 49
Données de l'Agence de la santé publique du Canada 54
Vue d'ensemble 54
Méthodologie et définitions des données 54
Données 55
La justice 58
Vue d'ensemble 58
Taux d'homicides 59
Prévalence des agressions sexuelles et physiques 60
Admissions en détention d'adultes 60
Taux d'incarcération 60

Indice de surreprésentation.....61
Taux de participation des gardiens.....61
Délinquants autochtones qui ont terminé des programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale (PNRC) avant leur première mise en liberté.....61
Délinquants autochtones qui ont terminé des programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale avant la date d'expiration de leur peine.....61
Délinquants autochtones ayant un besoin d'éducation reconnu et ayant amélioré leur niveau de scolarité avant leur première mise en liberté :.....61
Pourcentage médian de la peine purgée avant la première mise en liberté, pour les délinquants ayant un potentiel de réinsertion sociale modéré ou élevé :.....62
Pourcentage de transfèrements réussis vers des pavillons de ressourcement pour délinquants autochtones :.....62
Pourcentage de délinquants libérés en vertu de l'article 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*:.....62
Données.....62
Références :.....70

Résumé

La réconciliation ne se mesure pas uniquement par des engagements, mais par la mesure dans laquelle ces engagements contribuent à des améliorations significatives dans la vie des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les données présentées dans ce rapport démontrent à la fois des progrès encourageants et des défis persistants dans la promotion de la réconciliation. Le niveau de scolarité des peuples autochtones continue de s'améliorer, et un plus grand nombre d'adultes autochtones obtiennent des diplômes d'études postsecondaires et universitaires que les générations précédentes. Les investissements dans les services à l'enfance et à la famille axés sur la prévention ont contribué à la baisse du nombre de premières admissions dans les services de garde dans certaines provinces et certains territoires et à l'augmentation du recours aux ententes de garde fondées sur la parenté. Dans le même temps, d'importantes disparités subsistent. Les peuples autochtones continuent d'afficher de moins bons résultats en matière de santé pour de nombreux indicateurs, une espérance de vie plus courte, des taux de victimisation plus élevés et une représentation disproportionnée au sein du système correctionnel canadien. Ensemble, ces résultats illustrent que la réconciliation produit des résultats mesurables dans certains domaines tout en soulignant la nécessité d'un effort soutenu dans d'autres.

Le présent rapport annuel rassemble des données, des analyses et de l'expertise provenant de l'ensemble du gouvernement du Canada afin d'examiner les progrès réalisés dans des domaines clés qui sont définis depuis longtemps dans les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et d'autres engagements en matière de réconciliation. À l'aide d'indicateurs liés aux enfants et aux jeunes, aux conditions économiques, aux résultats en matière de santé et à la justice, le rapport fournit une évaluation fondée sur des données des progrès réalisés, des lacunes persistantes et des domaines dans lesquels des mesures supplémentaires sont nécessaires. En rassemblant ces données probantes dans un seul rapport, le gouvernement du Canada cherche à renforcer la transparence, la responsabilisation et une compréhension commune des résultats que les efforts de réconciliation visent à atteindre.

Progrès par rapport aux indicateurs de réconciliation

Les indicateurs contenus dans le présent rapport démontrent des progrès mesurables dans plusieurs domaines touchant les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le niveau de scolarité a augmenté dans les populations autochtones, ce qui contribue à améliorer les possibilités économiques et le potentiel de développement. Les systèmes de services à l'enfance et à la famille continuent d'évoluer vers des approches axées sur la prévention et des arrangements de garde culturellement connectés, reflétant les efforts déployés pour soutenir les enfants et les familles au sein de leurs communautés. Dans les systèmes de santé et de justice, les programmes ciblés et les initiatives dirigées par les peuples autochtones se sont élargis, y compris des mesures conçues pour améliorer l'accès aux services, soutenir la réadaptation et renforcer les approches communautaires.

Plusieurs thèmes ressortent constamment tout au long du rapport. Premièrement, des investissements à long terme et des partenariats durables peuvent contribuer à des résultats positifs. Deuxièmement, les approches fondées sur les distinctions et adaptées à la culture continuent d'être des facteurs importants pour répondre aux besoins uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Enfin, les améliorations sont souvent plus évidentes lorsque les progrès sont mesurés sur plusieurs années, ce qui souligne l'importance de maintenir une perspective à long terme lors de l'évaluation des résultats de la réconciliation.

Voici quelques faits saillants :

- □ccroître le niveau de scolarité chez les peuples autochtones, toutes distinctions confondues.
- □ugmentation des services à l'enfance et à la famille axés sur la prévention et utilisation accrue des ententes de prise en charge par la parenté.
- Investissements continus dans la prestation de services et les programmes communautaires dirigés par les Peuples autochtones.
- Preuve de tendances positives pour plusieurs indicateurs sociaux et économiques lorsqu'ils sont examinés au fil du temps.

Principales constatations et tendances

Les quatre domaines thématiques examinés dans le présent rapport révèlent un point commun : si les conditions diffèrent considérablement selon les distinctions et les régions, les progrès et les défis coexistent souvent.

Dans **Enfants et jeunes (3.1), les** indicateurs indiquent des efforts continus pour réduire la surreprésentation des enfants autochtones pris en charge tout en favorisant l'amélioration des résultats scolaires. Les investissements dans les services de prévention, la réforme de la protection de l'enfance et le soutien à l'éducation démontrent que l'accent est de plus en plus mis sur l'intervention précoce et le bien-être des familles. Cependant, les enfants et les jeunes autochtones continuent de se heurter à des obstacles qui contribuent à des résultats inégaux.

Dans **les résultats économiques (3.2), le** niveau de scolarité des peuples autochtones continue de s'améliorer et de soutenir la croissance économique et des revenus. Cependant, les progrès n'ont généralement pas suivi le rythme de la population non autochtone, et des disparités de revenus persistent dans de nombreuses communautés. Les résultats économiques continuent également de varier considérablement entre les populations et les régions des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

En **santé (3.3**), les données révèlent des améliorations encourageantes et des disparités persistantes. Bien que certains indicateurs suggèrent une évolution positive au fil du temps, de nombreux peuples autochtones continuent de connaître une santé autodéclarée inférieure, un accès réduit aux services de santé et une espérance de vie plus courte que les Canadiens non autochtones. Ces résultats soulignent le rôle important que jouent les déterminants sociaux plus larges dans l'amélioration des résultats en matière de santé.

Dans **l'affaire Justice (3.4),** les peuples autochtones demeurent touchés de manière disproportionnée, tant en tant que victimes d'actes criminels que par leur incarcération dans le système correctionnel. Bien que des progrès aient été réalisés grâce à des programmes axés sur les Peuples autochtones, à des initiatives de réadaptation et à des approches adaptées à la culture, des disparités importantes continuent d'être évidentes dans l'ensemble du système de justice.

Ensemble, ces constatations renforcent le fait que la promotion de la réconciliation nécessite des considérations à multiples facettes. Les améliorations dans un domaine, comme l'éducation ou la santé, influencent les résultats dans d'autres, notamment l'emploi, le bien-être de la communauté et les interactions avec le système de justice.

Défis et lacunes dans les données

Le rapport souligne également les défis importants associés à la mesure des progrès en matière de réconciliation. La disponibilité, la qualité, la fréquence et la comparabilité des données varient considérablement selon les domaines thématiques et les organisations. Dans certains cas, l'information fondée sur les distinctions demeure limitée ou non disponible, ce qui rend difficile la compréhension complète des expériences des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Plusieurs indicateurs reposent sur des enquêtes, des recensements et des systèmes de données administratives qui fonctionnent selon des cycles de rapport différents. Par conséquent, certaines données peuvent être mises à jour annuellement, tandis que d'autres indicateurs ne peuvent être disponibles qu'à des intervalles différents. Il est donc important de reconnaître que les prochaines éditions du rapport annuel ne contiendront pas nécessairement de nouveaux renseignements pour chaque indicateur chaque année. Par conséquent, le rapport s'adaptera et évoluera à mesure que de nouvelles données probantes seront disponibles.

□fin d'améliorer la transparence et de faciliter l'interprétation des résultats, un tableau de référence des enquêtes complémentaires est inclus pour énumérer les principales enquêtes et sources de données utilisées tout au long du rapport. Il rend compte de la fréquence et du calendrier des versions précédentes et futures. Cela aidera les lecteurs à comprendre à la fois les forces et les limites des données probantes disponibles pour étayer les futurs rapports sur la réconciliation.

Regard vers l'avenir

Les constatations présentées dans ce rapport démontrent l'importance de rassembler les données, l'expertise et les points de vue de l'ensemble du gouvernement fédéral. Ils renforcent également l'importance de continuer à améliorer la base de données probantes qui appuie la responsabilisation à l'égard des résultats de la réconciliation.

Les prochaines éditions du rapport annuel continueront de s'appuyer sur cette base en intégrant de nouveaux renseignements au fur et à mesure qu'ils deviennent disponibles, en renforçant les rapports fondés sur les distinctions, en améliorant la qualité des données et en augmentant la collaboration entre les ministères et organismes contributeurs. □u fur et à mesure que de nouvelles données probantes apparaîtront et que la capacité de production de rapports se développera, le rapport annuel permettra de mieux comprendre les progrès réalisés en matière de réconciliation.

Les indicateurs présentés dans le présent rapport ne brossent pas un tableau complet de ce parcours, mais ils offrent un aperçu important des résultats obtenus par les peuples autochtones aujourd'hui et des domaines où des efforts, des partenariats et une responsabilisation continus seront nécessaires dans les années à venir.

1. Présentation

1.1 Fondement législatif

Le présent rapport annuel est présenté conformément à l'article 16.1 de la *Loi sur le Conseil national de réconciliation*, qui exige que la ministre des Relations Couronne-□utochtones, au nom du gouvernement du Canada, fournisse au Conseil national de réconciliation des données quantitatives annuelles sur les indicateurs indiqués à l'article 16, qui correspondent à l'appel à l'action 55 de la Commission de vérité et réconciliation. Ces indicateurs couvrent des domaines socioéconomiques clés, notamment la protection de l'enfance et la garde des jeunes, les investissements et les résultats en matière d'éducation, le revenu, la santé, la victimisation criminelle, la justice et les services correctionnels. La Loi décrit la responsabilité complémentaire du Conseil national de réconciliation d'utiliser ces renseignements et d'autres pour surveiller et évaluer les progrès du Canada en matière de réconciliation et en rendre compte. Pour appuyer les obligations du ministre, Relations Couronne-□utochtones et □ffaires du Nord Canada (RC□□NC) coordonne la collecte, la validation et la présentation de renseignements fondés sur les distinctions aux fins d'une évaluation indépendante et de rapports publics.

1.2 Objet du présent rapport

Le rapport combine des données quantitatives et une interprétation analytique pour favoriser la transparence et la responsabilisation et éclairer le dialogue sur les résultats de la réconciliation. Le rapport annuel vise à établir une base commune de données probantes à l'appui d'un examen par le Conseil national de réconciliation.

Les indicateurs présentés dans le présent rapport intègrent les commentaires de plusieurs ministères fédéraux, chacun apportant son expertise dans son domaine de responsabilité. Ces indicateurs mettent en évidence les domaines de progrès, cernent les disparités persistantes et signalent les domaines dans lesquels des mesures supplémentaires sont nécessaires. Dans les prochains cycles de production de rapports, le rapport visera à améliorer les rapports fondés sur les distinctions, à accroître la transparence des méthodologies et des sources de données, et à fournir une meilleure compréhension des résultats de la réconciliation dans l'ensemble du Canada.

1.3 Cadre et continuité des rapports

Ce rapport est fondamentalement différent de celui présenté en 2025, car il a été élaboré pour officialiser la façon dont le gouvernement du Canada peut échanger des données de manière cohérente avec le Conseil. Bien que la plupart des données recueillies aient été élaborées à des fins de production de rapports en dehors de l'obligation légale énoncée dans la Loi*,* le rapport cherche à fournir des données disparates de manière unifiée. Différents thèmes ont été élaborés pour organiser les données saisies afin d'appuyer les travaux du Conseil. Ce rapport fournit les données les plus récentes et, dans la mesure du possible, des données remontant jusqu'à 2011 pour les indicateurs clés, afin d'évaluer les progrès au fil du temps. À l'avenir, sauf demande contraire du Conseil, ce format et ce style de rapport continueront d'assurer la capacité du Conseil à suivre les tendances.

2. Notre approche

Le rapport annuel reflète les efforts collectifs des organisations fédérales qui fournissent des données, des analyses, des programmes et une expertise en matière de politiques dans des domaines qui touchent la vie des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Compte tenu de l'ampleur de l'information en cause, le rapport annuel a été organisé autour de sections thématiques qui rassemblent des indicateurs et des données probantes connexes. Les contributions ministérielles ont été examinées, regroupées et harmonisées avec une structure de rapport commune afin de favoriser l'uniformité dans l'ensemble du rapport. Bien que les organisations individuelles aient fourni les données et l'expertise en la matière pour leurs domaines respectifs, RC□□NC a intégré ces contributions dans un exposé narratif qui met en évidence les constatations, les tendances émergentes et les domaines nécessitant une attention supplémentaire. Cette approche permet au lecteur d'examiner à la fois les indicateurs et les perspectives individuels, combinés pour former un récit plus large qui émerge lorsque les données probantes sont examinées collectivement.

En tant que rapport annuel, le rapport sera mis à jour chaque année afin de fournir de nouveaux renseignements et analyses et de mettre en évidence les développements dans le cadre d'indicateurs. Cependant, il est important de reconnaître que toutes les sources de données ne sont pas produites chaque année. Bon nombre des enquêtes, des recensements et des programmes statistiques mentionnés dans le présent rapport sont publiés selon des cycles de production pluriannuels, tandis que certaines collectes de données administratives sont mises à jour à des intervalles variables en fonction de la disponibilité et de la qualité de l'information sous-jacente. Par conséquent, les prochaines éditions du rapport annuel ne contiendront pas nécessairement de nouvelles données pour chaque indicateur chaque année. Le rapport fournira plutôt des mises à jour au fur et à mesure que de nouveaux renseignements seront disponibles, tout en continuant à rendre compte des tendances et des résultats à long terme, le cas échéant. Cela reflète les réalités de l'environnement des données statistiques et administratives du Canada et permet de s'assurer que les rapports demeurent exacts, fiables et fondés sur des données probantes.

Tableau 1 : Tableau de référence de la publication et de la diffusion de l'enquête

Nom de l'enquête	Intervalle de publication	Derniers résultats disponibles	Prochaine date de diffusion et année de référence
Recensement de la population	Tous les 5 ans	2021	2027 (données de 2026)
Enquête sur les homicides	□nnuel	2025	2027 (données de 2026)
Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés	Tous les 5 ans	2025	Non programmé
Enquête sociale générale : Sécurité des Canadiens	Tous les 5 ans	2019	2026 (données de 2025)
Enquête sur les services correctionnels pour adultes	□nnuel	2023–24	2027 (données de 2024-25)
Enquête sur les services correctionnels canadiens	□nnuel	2023–24	2027 (données de 2024-25)

Enquête nationale auprès des ménages	Une fois	2011	S.O.
Enquête sur le placement sous garde des jeunes et les services communautaires	□nnuellement	2023–24	2027 (données de 2024-25)
Enquête auprès des peuples autochtones	Tous les 5 ans	2022	2029-30 (données de 2028)
Enquête régionale sur la santé du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations	5 à 7 ans	2015-17	2026
Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes	□nnuel	2024	2026 (données de 2025)
Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes	□nnuel	2024	2026 (données de 2025)

Le rapport annuel regroupe les données, les analyses et l'expertise de l'ensemble du gouvernement fédéral afin d'appuyer les discussions sur la réconciliation, de souligner les progrès et de cerner les domaines à améliorer. Cette approche collaborative vise à renforcer la transparence, à promouvoir une compréhension commune des résultats et à faire progresser la réconciliation continue avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

2. Sources de données et méthodologie

Les données présentées dans le présent rapport proviennent de diverses sources, notamment des programmes statistiques nationaux, des ensembles de données administratives, des systèmes de rapports ministériels et des enquêtes publiques spécialisées gérées par des organisations participantes. Les ministères et organismes participants ont fourni les données, les aperçus et l'expertise en la matière associés à leurs indicateurs respectifs, tandis que RC□□NC a travaillé en collaboration pour intégrer ces contributions dans un cadre de production de rapports.

2.1 Intégration des données entre les mandats

L'élaboration de ce rapport a nécessité une collaboration étroite à l'échelle du gouvernement fédéral. Pour satisfaire aux exigences en matière de rapports énoncées à l'article 16.1 de la *Loi*, RC□□NC a travaillé avec plusieurs ministères et organismes pour déterminer les sources de données, les indicateurs, les méthodologies et les renseignements contextuels pertinents pour les résultats de la réconciliation. Les organisations contributrices ont fourni des données qui correspondaient directement aux exigences législatives en matière de rapports ou qui ont servi de mesures de substitution appropriées lorsque les indicateurs directs n'étaient pas disponibles. RC□□NC a examiné, intégré et organisé ces contributions dans un cadre de rapport commun, rassemblant des données probantes provenant de diverses sources tout en préservant l'intégrité et le contexte des données originales. Lorsque les données pouvaient être combinées de manière significative, une vue d'ensemble des résultats a été présentée ; Lorsqu'il y avait des différences méthodologiques, les indicateurs ont été présentés séparément pour assurer la clarté et l'exactitude. Il en résulte une base de données probantes à l'échelle du gouvernement qui appuie la présentation transparente de rapports au Conseil national de réconciliation et

contribue à éclairer son évaluation indépendante des progrès réalisés en matière de réconciliation, d'équité socioéconomique et de responsabilité publique.

2.2 À propos des données du présent rapport

Dès le départ, RC□□NC a cherché à trouver des sources de données fiables et de grande qualité qui sont recueillies régulièrement et qui produisent des renseignements représentatifs des populations des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Dans la mesure du possible, les données disponibles les plus récentes ont été utilisées et, le cas échéant, des données historiques et longitudinales ont été incluses pour saisir les changements au fil du temps et pour examiner les progrès réalisés ou l'absence de progrès depuis la mise en œuvre des engagements et des initiatives liés à la réconciliation. Cette approche permet aux lecteurs de mieux comprendre les tendances émergentes et le rythme auquel les résultats évoluent.

Bien que tous les efforts aient été déployés pour déterminer les données correspondant aux exigences en matière de rapports énoncées à l'article 16.1 de la *Loi portant sur un conseil national de réconciliation*, tous les indicateurs ne sont pas actuellement disponibles, complets ou recueillis de manière uniforme. Comme il est indiqué tout au long du présent rapport, certaines données ne sont produites que périodiquement au moyen d'enquêtes, de recensements ou de systèmes de rapports administratifs, tandis que d'autres indicateurs continuent d'évoluer à mesure que les méthodologies s'améliorent et que de nouvelles sources de données deviennent disponibles.

2.3 Application d'une approche fondée sur les distinctions et l'ACS Plus axée sur les données

RC□□NC applique à la fois une approche fondée sur les distinctions et l'analyse comparative entre les sexes plus (□CS Plus) chaque fois que des données sont disponibles. Une approche fondée sur les distinctions reconnaît que les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont des peuples distincts ayant une histoire, une culture et des réalités socioéconomiques uniques. La communication des données par distinction permet de s'assurer que les différences dans les résultats sont visibles et favorise une compréhension plus précise des diverses expériences des peuples autochtones.

L'application d'une optique d'□CS Plus aide à cerner les variations qui pourraient autrement être cachées dans les données agrégées et contribue à une compréhension plus nuancée de l'expérience des femmes, des hommes, des personnes bispirituelles et des personnes de diverses identités de genre autochtones.

Malgré les efforts déployés pour améliorer les données, d'importantes lacunes subsistent. Dans de nombreux cas, les ensembles de données disponibles ne contiennent pas suffisamment d'information pour appuyer une analyse complète fondée sur les distinctions ou des rapports sur l'□CS Plus. Par exemple, les données administratives saisissent rarement des informations sur les identités de genre au-delà des femmes et des hommes, ou de l'orientation sexuelle. Par conséquent, les expériences et les résultats des personnes bispirituelles et des autres □utochtones 2ELGBTQI+ ne sont souvent pas reflétés dans les données probantes disponibles. Ces limites doivent être prises en compte lors de l'interprétation des constatations présentées tout au long du présent rapport.

2.4 Limites, lacunes et problèmes de couverture des données

En raison de la portée de ce rapport au niveau fédéral, des différences importantes entre les provinces, les territoires et les régions de gouvernance autochtone ne sont pas visibles. Une analyse régionale plus détaillée n'était pas possible pour ce cycle de rapport parce que les systèmes de données fédéraux, provinciaux et territoriaux ne sont pas intégrés, que les ententes d'échange de données sont limitées et que les méthodologies varient d'une administration à l'autre, ce qui rend de nombreux ensembles de données difficiles à comparer.

Les pratiques de collecte de données diffèrent également d'un mandat fédéral à l'autre, ce qui entraîne des incohérences dans la façon dont les variables sont définies, mesurées et déclarées. Des efforts ont été faits pour normaliser les soumissions dans la mesure du possible, mais dans certains cas, les données n'ont pu être présentées telles quelles que pour préserver l'exactitude. De plus, dans certains cas, les données pour un indicateur demandé n'ont pas encore été élaborées. Par exemple, il n'existe actuellement aucun indicateur ou indicateur spécifique pour la santé maternelle. L'élaboration d'un tel plan nécessitera un développement méthodologique plus poussé afin de déterminer les mesures appropriées et culturellement pertinentes, ainsi que de garantir le respect de la souveraineté des données autochtones.

Malgré ces limites, les données probantes rassemblées ici constituent un point de départ solide à partir duquel le gouvernement du Canada s'efforce de s'appuyer en déployant des efforts continus pour améliorer la qualité, la comparabilité et l'exhaustivité de ses données.

3. Analyse sommaire thématique

L'analyse thématique de cette section rassemble les données probantes présentées dans l'ensemble du gouvernement du Canada pour examiner quatre domaines clés : les enfants et les jeunes, les résultats économiques, la santé et la justice. S'appuyant sur les données fournies par les ministères et organismes contributeurs, il offre une perspective générale sur les conditions et les résultats agrégés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'analyse qui suit résume les principales constatations et tendances dans chaque domaine thématique avant de présenter les indicateurs détaillés, les méthodologies et les informations contextuelles fournies par les organisations participantes.

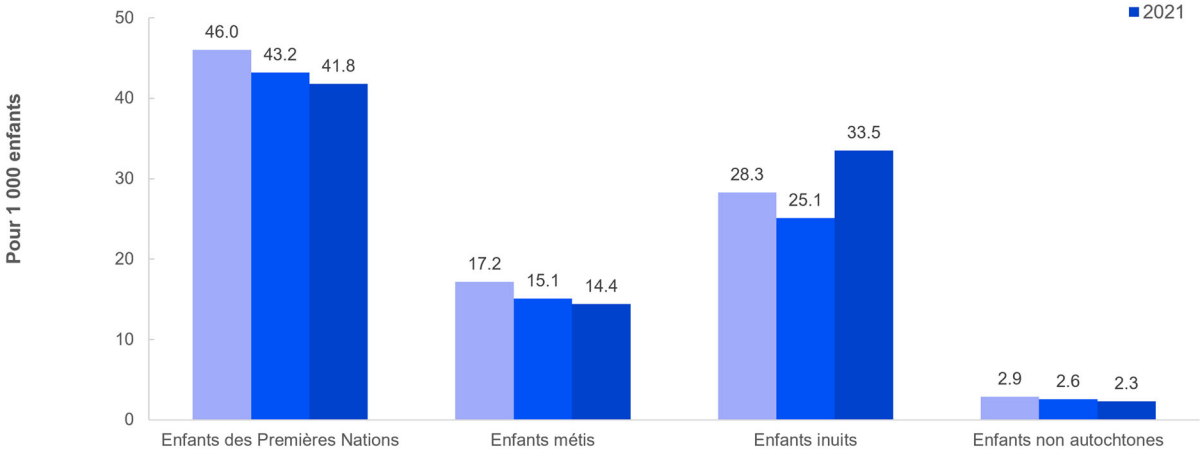
3.1 Enfants et jeunes

Les indicateurs présentés dans ce rapport examinent à la fois le soutien à l'enfance et le soutien à l'éducation, reconnaissant que les incidents survenus tôt dans la vie peuvent façonner les conditions sanitaires, sociales et économiques des générations à venir.

Les données révèlent une image complexe. Certains indicateurs suggèrent une évolution positive, notamment la baisse du nombre de premières admissions dans les foyers d'accueil, l'utilisation accrue des placements chez la parenté et des investissements importants dans les services de prévention conçus pour soutenir les familles avant qu'une intervention ne devienne nécessaire. Le financement de l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire a également augmenté au cours des dernières années, ce qui reflète les efforts continus pour soutenir la réussite scolaire, notamment par des programmes de langue et de culture, la maternelle à temps plein, des services de garde avant et après l'école et des possibilités d'apprentissage continu.

Dans le même temps, des défis importants subsistent. Les enfants autochtones continuent d'être surreprésentés dans les familles d'accueil et les jeunes autochtones demeurent représentés de manière disproportionnée dans les admissions correctionnelles. Bien que les expériences particulières des enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis diffèrent, les données démontrent que les disparités de longue date continuent de toucher de nombreuses familles et communautés autochtones.

Figure 1 : Taux d'enfants de 14 ans et moins en famille d'accueil (pour 1 000 enfants dans la population) dans les ménages privés selon l'identité autochtone, Canada, 2011, 2016, 2021



Remarques : *Les taux ont été ajustés pour tenir compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps.*
Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021 et Enquête nationale auprès des ménages, 2011.*

Comme le montre la figure 1, les enfants autochtones continuent d'être surreprésentés dans les familles d'accueil ; en 2021, le taux de placement en famille d'accueil pour les enfants des Premières Nations était de 41,8 pour 1 000, soit 18,2 fois plus élevé que pour les enfants non autochtones (2,3 pour 1 000 enfants en 2021).

Principales observations :

- Les jeunes autochtones représentent une part disproportionnée des admissions en milieu correctionnel, représentant 40,8 % du total des admissions (5 525 sur 13 546) au cours de l'exercice 2023-24.
- Des tendances positives se dessinent pour les enfants des Premières Nations pris en charge vivant dans les réserves, où les premières admissions ont connu une baisse lente mais constante à 14,9 % et où les placements en famille d'accueil ont augmenté à 28,3 % en 2022-23.
- Les investissements fédéraux dans les services de prévention dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations ont continué de croître, passant de 1,2 milliard de dollars à plus de 1,5 milliard de dollars en 2024-2025.
- Les investissements de Services aux □utochtones Canada dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ont également augmenté, atteignant plus de 3 milliards de dollars en 2024-25.

Les données présentées dans cette section fournissent un contexte important pour comprendre comment les efforts de réconciliation affectent les expériences des enfants et des jeunes autochtones et où des progrès supplémentaires restent nécessaires.

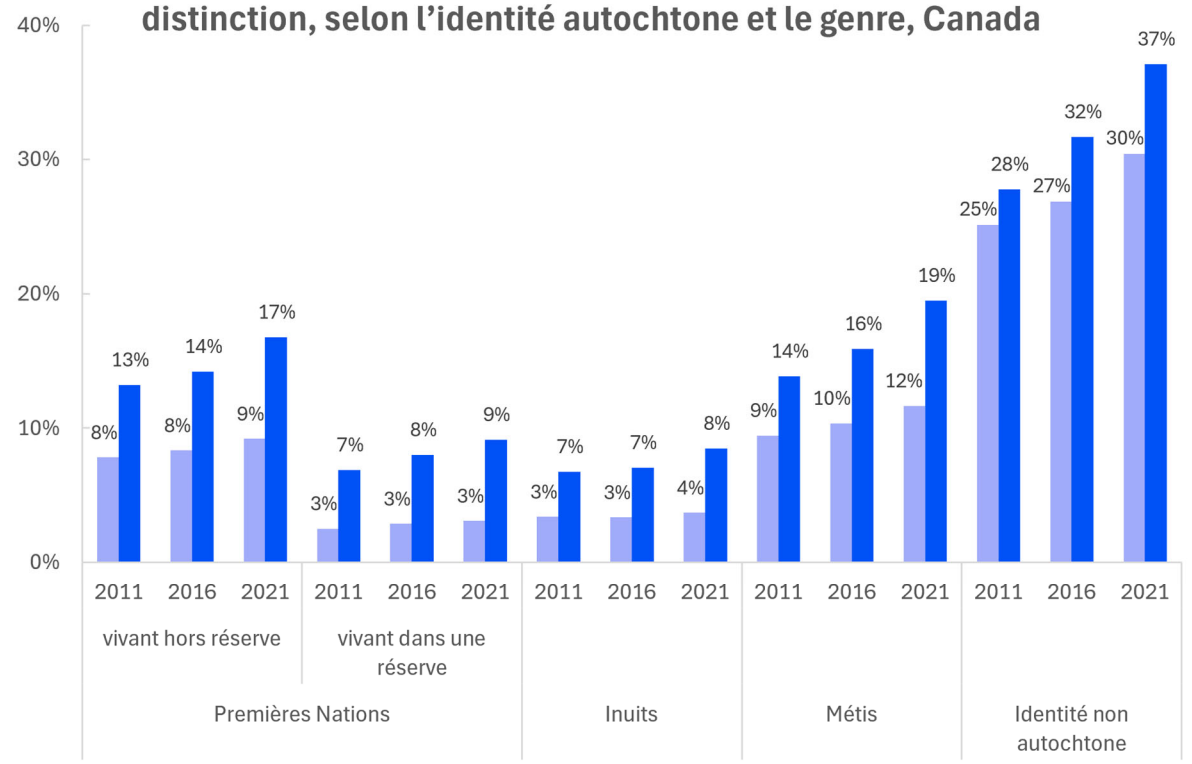
3.2 Résultats économiques

L'amélioration économique est une dimension clé de la réconciliation, car elle influence le bien-être individuel, la stabilité des ménages et la prospérité des communautés. L'éducation et le revenu sont étroitement associés et sont souvent utilisés comme mesures indirectes des possibilités, de la croissance et de l'inclusion. Les indicateurs présentés dans cette section illustrent le niveau de scolarité et les résultats en matière de revenu dans les populations autochtones fondées sur les distinctions, ce qui aide à déterminer où des progrès peuvent être réalisés et où les écarts socioéconomiques persistent.

Les résultats indiquent une amélioration significative du niveau de scolarité au cours de la dernière décennie. Dans l'ensemble des populations autochtones, la proportion d'adultes sans diplôme d'études secondaires a diminué, tandis que la proportion d'adultes ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires et universitaires a augmenté.

Les données montrent également une relation entre le niveau de scolarité et le revenu, les personnes déclarant des revenus plus élevés à mesure que leur niveau de scolarité augmente. Notamment, parmi les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, les □utochtones, en particulier les femmes autochtones, déclarent des revenus plus élevés que leurs homologues non autochtones ayant le même niveau de scolarité. Les écarts de revenu et de niveau de scolarité sont évidents entre les populations autochtones et non autochtones, en particulier dans les communautés des Premières Nations vivant dans les réserves.

Figure 2 : Proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, par distinction, selon l'identité autochtone et le genre, Canada



Source(s) : *Statistique Canada, ENM de 2011, recensements de 2016 et de 2021. Tabulation personnalisée.*
Remarques : *Les données de 2011 et de 2016 sont fondées sur la variable sexe, et celles de 2021 sont fondées sur la variable sexe. Le terme « baccalauréat ou grade supérieur » comprend tout certificat, diplôme ou grade universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur.*

Principales observations :

- Selon les données de Statistique Canada, la proportion d'adultes autochtones âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur a continué d'augmenter entre 2011 et 2021, mais est demeurée inférieure aux 34 % déclarés chez les Canadiens non autochtones en 2021.
- Les membres des Premières Nations vivant dans les réserves ont déclaré le revenu médian après impôt le plus faible (25 800 $) parmi les populations examinées.
- Des niveaux de scolarité plus élevés sont associés à des revenus plus élevés dans toutes les populations autochtones, ce qui souligne l'importance du niveau de scolarité comme facteur de bien-être économique.
- Les femmes autochtones ont continué de progresser dans l'enseignement supérieur et, dans certaines populations autochtones, ont déclaré des revenus comparables ou supérieurs à ceux des hommes du même groupe de population.

Ces résultats démontrent que des progrès sont réalisés, mais que les résultats économiques continuent de varier considérablement d'une population autochtone à l'autre. Comme pour les autres thèmes du présent rapport, les données renforcent l'importance de l'analyse fondée sur

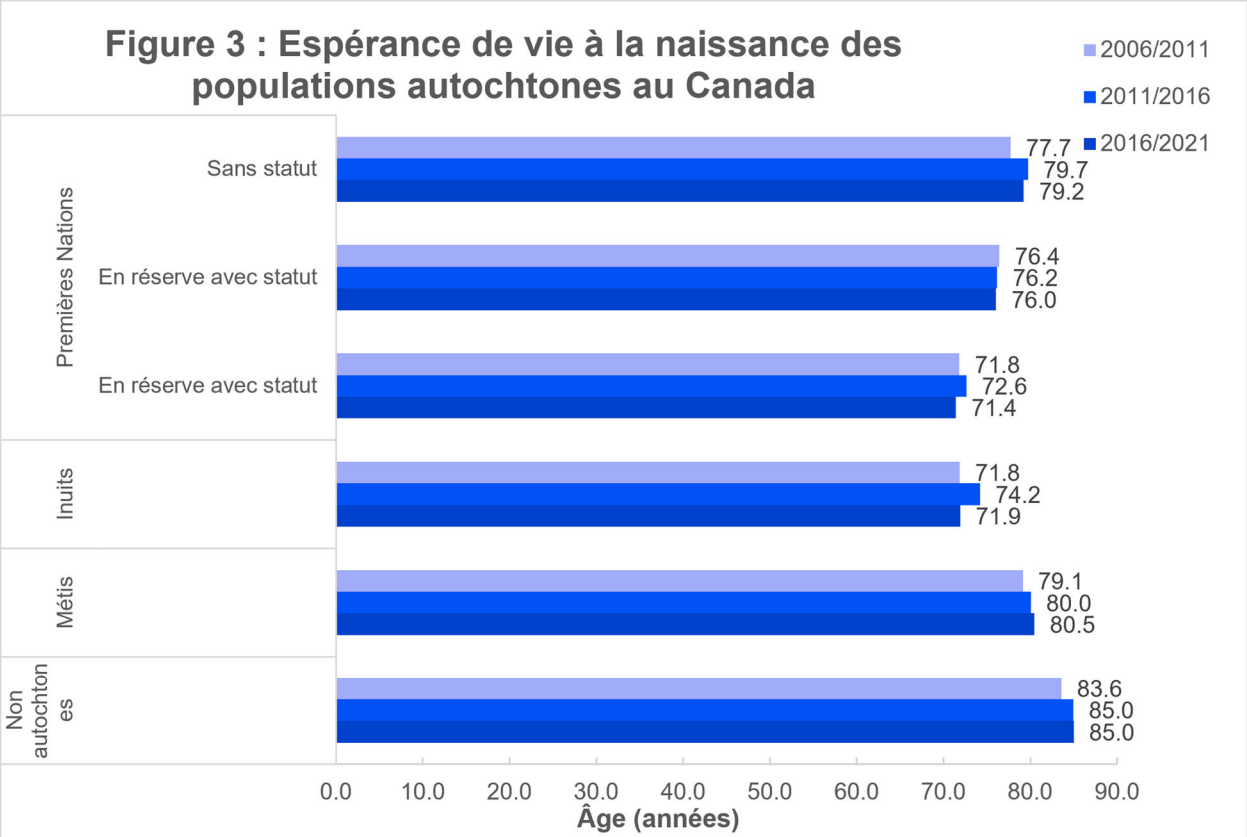
les distinctions et la nécessité d'examiner à la fois les améliorations et les lacunes lors de l'évaluation des progrès vers la réconciliation.

3.3 Santé

Les résultats en matière de santé sont des indicateurs essentiels du bien-être et reflètent les conditions sociales, économiques et environnementales qui influencent les personnes et les communautés. Les appels à l'action mettent l'accent sur la réduction des écarts persistants en matière de santé entre les populations autochtones et non autochtones, reconnaissant que la santé dépend de l'accès aux soins et de facteurs plus larges tels que le logement, l'éducation, la culture, l'infrastructure et les expériences historiques.

Ce rapport examine un large éventail d'indicateurs de santé, notamment la santé autodéclarée, le bien-être mental, les maladies chroniques, l'accès aux soins primaires, l'espérance de vie, l'hospitalisation, la mortalité infantile et l'incidence de la tuberculose. Ensemble, ces mesures donnent un aperçu des résultats en matière de santé.

Les résultats indiquent que des disparités en matière de santé persistent pour de nombreux indicateurs. Les populations autochtones continuent de faire état d'une santé et d'une santé mentale autoévaluées plus faibles, de taux plus élevés de tabagisme et de maladies chroniques, et d'une espérance de vie inférieure à celle des populations non autochtones. Toutefois, certains indicateurs ont connu une amélioration, notamment la réduction de la mortalité infantile et l'augmentation de l'espérance de vie de certains groupes autochtones.



Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population et Statistiques de l'état civil – Base de données sur les décès. Tableau 17-10-0160-01*

Remarque :*Les changements observés dans l'espérance de vie à la naissance au fil du temps peuvent être en partie attribuables aux changements apportés aux définitions relatives à la population autochtone entre les recensements, aux changements dans la composition de la population et aux différences dans la façon dont les répondants classent leur identité autochtone(*Le Quotidien — Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada*).*

Principales observations :

- Malgré des augmentations dans tous les groupes autochtones, l'espérance de vie continue d'être plus faible chez les peuples autochtones, l'écart de 2016 à 2021 entre les populations autochtones totales (77,2 ans) et non autochtones (84,9 ans) persistant à près de huit ans.
- Les disparités en matière de santé demeurent évidentes dans les maladies chroniques ; par exemple, la prévalence du diabète de type 2 chez les adultes des Premières Nations vivant dans les réserves est de 14,6 %, soit 3,5 fois plus que le taux non autochtone.
- L'accès aux soins de santé primaires demeure un défi important dans les régions éloignées, puisque seulement 22,5 % des Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat ont déclaré avoir un accès régulier à un fournisseur en 2022.
- Les taux de tabagisme sont disproportionnellement élevés dans plusieurs populations, notamment chez les Inuits de l'Inuit Nunangat (71,5 %), soit un taux 6,3 fois plus élevé que celui de la population non autochtone.
- La tuberculose continue de toucher de manière disproportionnée les communautés inuites, avec un taux d'incidence de 186,9 cas pour 100 000 habitants en 2024, comparativement à la moyenne nationale de 6,1.

Collectivement, ces résultats démontrent que les résultats en matière de santé s'améliorent dans certains domaines, mais que des disparités importantes continuent de toucher de nombreuses communautés autochtones. Les résultats soulignent l'importance de partenariats durables, de services adaptés à la culture et d'investissements continus dans la prise en compte des déterminants généraux de la santé.

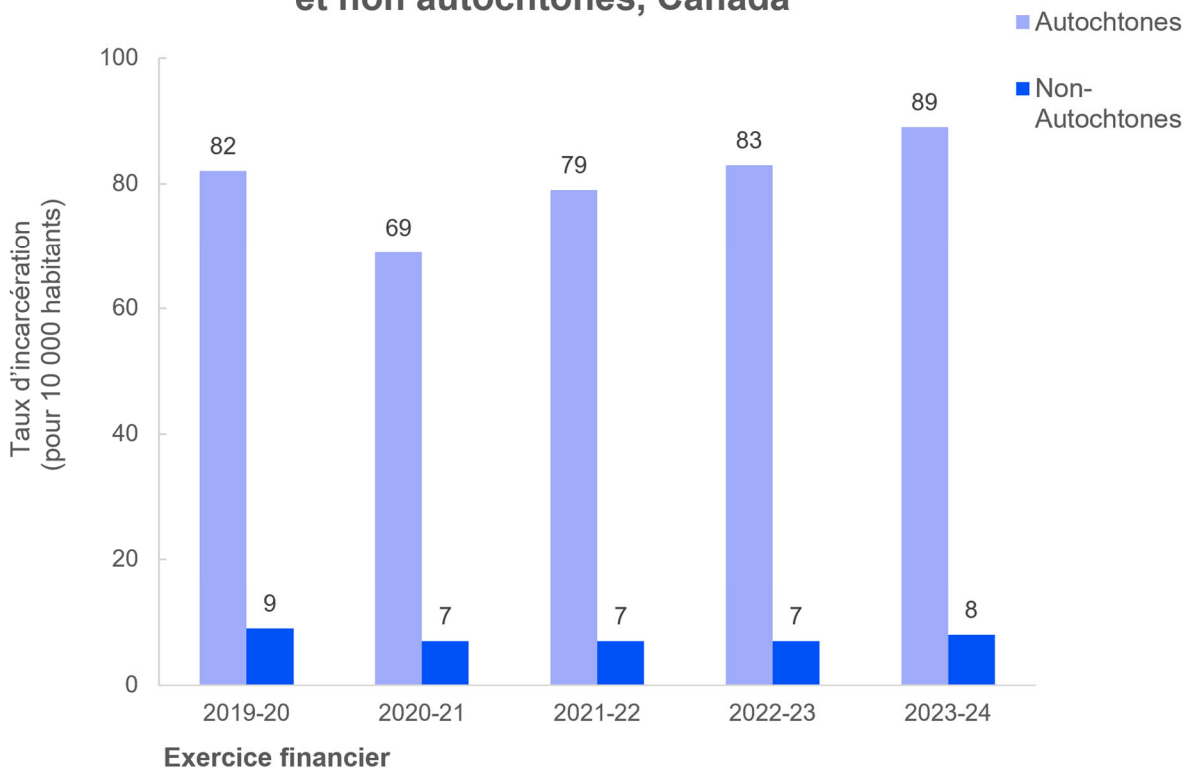
3.4 Justice

La justice est au cœur de la réconciliation, car la sécurité, l'équité et la confiance dans les institutions publiques sont des éléments essentiels à la santé et à la prospérité des collectivités. La Commission de vérité et réconciliation a déterminé la nécessité de s'attaquer à la fois à la victimisation des peuples autochtones et à leur surreprésentation dans les systèmes judiciaire et correctionnel du Canada. Les indicateurs inclus dans ce rapport examinent les expériences de victimisation, les taux d'homicide, de violence conjugale, d'incarcération et les résultats correctionnels.

Les données montrent que les peuples autochtones continuent de subir des répercussions disproportionnées, tant en tant que victimes d'actes criminels que dans leurs interactions avec le système de justice. Les taux de victimisation par homicide, d'agression physique, d'agression sexuelle et de violence entre partenaires intimes restent plus élevés chez les populations autochtones que chez les populations non autochtones. Parallèlement, les adultes autochtones demeurent largement surreprésentés dans les systèmes correctionnels provinciaux, territoriaux et fédéraux.

Parallèlement à ces défis, le rapport identifie également des signes de progrès dans les programmes correctionnels et les efforts de réinsertion. De plus en plus de délinquants autochtones suivent des cours d'appoint et des programmes correctionnels avant leur libération, tandis que la participation aux pavillons de ressourcement et aux processus de mise en liberté soutenus par la collectivité s'est accrue au fil du temps. Ces initiatives visent à favoriser une réinsertion sociale réussie tout en reconnaissant l'importance des communautés, des cultures et des traditions autochtones dans les efforts de réadaptation.

Figure 4 : Taux d'incarcération des adultes autochtones et non autochtones, Canada



***Source(s) : Sta**tistique Canada. Enquête sur les services correctionnels du Canada. Tableau 35-10-0226-01.*
***Remarque :** Taux d'incarcération : Nombre d'adultes détenus par les autorités provinciales et fédérales pour 10 000 habitants. Le taux d'incarcération mesure la proportion d'une population en détention, un jour moyen de l'année (Le Quotidien — Surreprésentation des adultes autochtones et des adultes noirs détenus dans des établissements provinciaux et fédéraux, 2019-2020 à 2023-2024).*

Principales observations :

- Les adultes autochtones représentent une part disproportionnée des adultes dans les systèmes correctionnels par rapport à leur part dans la population canadienne, soit 10,2 fois plus élevée que celle des adultes non autochtones.
- Les peuples autochtones continuent de connaître des taux de victimisation disproportionnellement élevés, y compris des homicides et des crimes violents, plus de huit fois plus élevés que chez les Canadiens non autochtones.
- Les transferts réussis vers les pavillons de ressourcement sont passés de 191 en 2020-21 à 304 en 2025-26, tout en maintenant un taux de réussite de 95 %.
- Les mises en liberté soutenues par la collectivité en vertu de l'article 84 sont passées de 289 en 2020-21 à 525 en 2025-26, ce qui reflète une plus grande participation des communautés autochtones à la réinsertion sociale des délinquants.

Ces résultats illustrent à la fois l'ampleur des défis restants et l'importance de poursuivre les efforts pour améliorer les résultats dans l'ensemble du système de justice. Comme pour les autres thèmes du présent rapport, les progrès doivent être compris non seulement à l'aide d'indicateurs individuels, mais aussi dans le cadre de l'objectif plus large de réduire les disparités et de renforcer les conditions qui favorisent la sécurité, la santé et l'épanouissement des communautés autochtones.

Les chapitres thématiques qui suivent ont été préparés en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux responsables des programmes, de la collecte de données et des experts en la matière associés à chacun d'eux. Il présente des indicateurs détaillés, des méthodologies et une analyse contextuelle fournie par les ministères participants. Chaque chapitre met en évidence les principales tendances, explique ce que mesurent les indicateurs et donne un aperçu des facteurs influençant les résultats observés. Ensemble, ces sections constituent la base de données probantes sur laquelle le présent rapport évalue les progrès réalisés en matière de réconciliation et cerne les possibilités d'amélioration continue.

Données fédérales par thème

Enfants et jeunes

Statistique Canada[1], Services aux □utochtones Canada[2]

Données de Statistique Canada

Cette section porte sur les segments suivants de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- une comparaison du nombre d'enfants autochtones et non autochtones pris en charge, des raisons de leur prise en charge et des dépenses totales consacrées aux services de soins préventifs par les organismes de protection de l'enfance ;
- les progrès réalisés dans l'élimination de la surreprésentation des enfants autochtones en détention pour adolescents

Vue d'ensemble

De 2011 à 2021, les enfants autochtones sont demeurés surreprésentés parmi les enfants en famille d'accueil vivant dans des ménages privés. En 2021, le taux de placement en famille d'accueil était de 41,8 pour 1 000 enfants chez les enfants des Premières Nations, de 14,4 chez les enfants métis et de 33,5 chez les enfants inuits, comparativement à 2,3 chez les enfants non autochtones (tableau 1). Bien que les taux aient diminué pour les enfants des Premières Nations et les enfants métis au cours de cette période, les baisses ont été proportionnellement plus importantes chez les enfants non autochtones. En conséquence, les disparités par rapport aux enfants non autochtones ont augmenté, le taux de placement en famille d'accueil chez les enfants des Premières Nations passant de 15,6 fois celui des enfants non autochtones en 2011 à 18,2 fois en 2021, et le taux chez les enfants métis passant de 5,8 à 6,2 fois celui des enfants non autochtones au cours de la même période (tableau 2). Les enfants inuits ont suivi une tendance différente, les taux de placement en famille d'accueil ayant augmenté entre 2011 et 2021. Combiné à la baisse des taux de placement en famille d'accueil chez les enfants non autochtones, cela a entraîné une augmentation plus prononcée de la disparité, le taux de placement en famille d'accueil des Inuits passant de 9,6 fois le taux des enfants non autochtones en 2011 à 14,6 fois en 2021.

De 2019 à 2024, les jeunes autochtones représentaient une part disproportionnellement élevée des admissions aux services correctionnels (tableau 3). Bien que les données montrent que les admissions ont diminué depuis 2019-2020, les jeunes □utochtones continuent d'être surreprésentés parmi les personnes entrant dans les services correctionnels.

Méthodologie et définitions des données

Les données de la section sur les enfants et les jeunes proviennent principalement du Recensement de la population (y compris l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011) et de l'Enquête sur les jeunes sous garde et les services communautaires (ECSJ).

[1]Pour toute demande de renseignements concernant les données Statistique Canada, communiquez avec le Centre de la statistique et des partenariats autochtones (statcan.cisp-partnerships-cspa-partenariats.statcan@statcan.gc.ca)
[2]Pour toute demande de renseignements concernant les données relatives aux enfants et aux jeunes conservées à Services aux □utochtones Canada, communiquez avec Pierre-Jean □lasset (pierre-jean.alasset@sac-isc.gc.ca), Yannick Côté (Yannick.cote@sac-isc.gc.ca) et Hannah Tanti (hannah.tanti@sac-isc.gc.ca).

Les données sur les enfants en famille d'accueil vivant dans des ménages privés sont tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et des recensements de 2016 et 2021, qui fournissent un aperçu national complet des populations autochtones fondées sur les distinctions vivant dans les réserves et hors réserve. Les enfants placés en famille d'accueil sont identifiés à l'aide de la question sur le lien avec le ménage et désignent les enfants déclarés comme « enfant en famille d'accueil de la personne 1 » (la personne de référence du ménage). Ces données saisissent les enfants en famille d'accueil vivant dans des ménages privés et n'incluent pas les enfants bénéficiant d'autres formes de soins hors du domicile, tels que les soins spécialisés ou en établissement (soins de groupe ou de traitement) ou les enfants en attente de placement. Comme le placement en famille d'accueil est autodéclaré, l'identification des enfants en famille d'accueil peut varier selon la façon dont les répondants interprètent la catégorie, y compris dans les cas de prise en charge par un membre de la parenté. Pour tenir compte des différences entre les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps, seules les subdivisions de recensement complètement dénombrées dans les trois cycles d'intérêt (2011, 2016 et 2021) sont incluses dans cette analyse. En raison de cet ajustement, les chiffres et les pourcentages présentés dans le présent document diffèrent légèrement des statistiques publiées précédemment.

Le YCCS recueille des données administratives annuelles auprès des provinces et des territoires sur la prestation des services correctionnels pour les jeunes. Ces sources combinées fournissent les données nécessaires pour suivre les jeunes au fil du temps.

Taux d'enfants placés en famille d'accueil

- Définition : Les taux de placement en famille d'accueil représentent le nombre d'enfants placés en famille d'accueil pour 1 000 enfants âgés de 14 ans et moins dans la population totale de ce groupe.
- Unité de mesure : Taux pour 1 000 enfants

Disparité des taux d'enfants en famille d'accueil entre les enfants autochtones et non autochtones

- Définition : Les statistiques sur les disparités représentent le rapport entre le taux total d'enfants en famille d'accueil chez les □utochtones, les Premières Nations, les Métis ou les Inuits par rapport au taux d'enfants en famille d'accueil non autochtones au Canada.

Admissions des jeunes aux services correctionnels

- Définition : Ces données représentent le nombre d'admissions aux services correctionnels (p. ex. détention après condamnation, détention provisoire et surveillance dans la collectivité).

Données

Tableau 1 : Taux d'enfants de 14 ans et moins en famille d'accueil (pour 1 000 enfants dans la population) dans les ménages privés selon l'identité autochtone, Canada, 2011, 2016 et 2021.

	Enfants des Premières Nations	Enfants métis	Enfants inuits	Enfants non autochtones
	Taux pour 1 000 habitants			
2011	46.0	17.2	28.3	2.9
2016	43.2	15.1	25.1	2.6
2021	41.8	14.4	33.5	2.3

Remarques : *Les taux ont été ajustés pour tenir compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps.*
Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901) et Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (5178).*

Tableau 2 : Disparité du taux d'enfants en famille d'accueil entre les enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans et moins dans les ménages privés selon l'identité autochtone, Canada, 2011, 2016, 2021.

	Enfants des Premières Nations	Enfants métis	Enfants inuits	Nombre total d 'enfants autochtones1
	Ratios de taux			
2011	15.6	5.8	9.6	12.4
2016	16.9	5.9	9.9	13.2
2021	18.2	6.2	14.6	14.1

[1] Le nombre total d'enfants autochtones comprend les réponses autochtones multiples et les réponses autochtones non incluses ailleurs.
Remarque : *Les statistiques sur les disparités dans ce graphique ont été ajustées pour tenir compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps.*
Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901) et Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (5178).*

Tableau 3 : Nombre total de jeunes admis aux services correctionnels dans les provinces et les territoires, par identité autochtone, de l'exercice 2019-20 à l'exercice 2023-2024

Identité autochtone	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Total, admissions par identité autochtone	17,528	10,107	9,654	11,027	13,546
□utochtones	7,270	4,312	3,994	4,382	5,525
Non-□utochtones	9,787	5,504	5,378	6,288	7,583
Identité autochtone inconnue	471	291	282	357	438

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Admissions des jeunes aux services correctionnels, selon l'identité autochtone et le sexe.*
Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur les jeunes sous garde et les services communautaires (ECSJ) (3323).*

Références

Statistique Canada. 2024. *Le Quotidien — Enfants autochtones en famille d'accueil vivant dans des ménages privés : taux et caractéristiques des ménages*. Le Quotidien. Publié le 18 avril 2024. Ottawa : Statistique Canada.

Hahmann, Tara, Hyunji Lee et Sylvie Godin. 2024. *Enfants autochtones en famille d'accueil vivant dans des ménages privés : taux et caractéristiques sociodémographiques des enfants en famille d'accueil et des ménages*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2025. *Admissions de jeunes aux services correctionnels, selon l'identité autochtone et le sexe*. Tableau 35-10-0007-01. Publié le 23 septembre 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2025. *Statistiques sur les programmes des services correctionnels : tableaux de bord interactif*. Publié le 19 novembre 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Données de Services aux Autochtones Canada

Cette section porte sur les segments suivants de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- une comparaison du nombre d'enfants autochtones et non autochtones pris en charge, des raisons de leur prise en charge et des dépenses totales en services de soins préventifs par les organismes de protection de l'enfance.
- une comparaison du financement de l'éducation des enfants autochtones dans les réserves et hors réserve.

Vue d'ensemble

Services aux □utochtones Canada (S□C) a préparé les données relatives aux enfants et aux jeunes pour faciliter la comparaison du nombre d'enfants autochtones et non autochtones pris en charge, des raisons de leur prise en charge et des dépenses totales en services de soins préventifs par les organismes de protection de l'enfance.

Veuillez noter qu'à nos fins, S□C a fourni des renseignements lorsque S□C est le propriétaire des données et des tableaux. De plus, l'□gence de la santé publique du Canada a confirmé que son rapport sur le Système canadien d'information sur la protection de l'enfance est toujours en cours d'examen. Par conséquent, ils n'ont pas de nouvelles données à partager pour le moment.

Dans le cadre du Programme Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN), les indicateurs montrent que le nombre d'enfants pris en charge est demeuré relativement stable malgré une croissance importante de la population des Premières Nations. Le nombre de premières admissions dans les foyers d'accueil a diminué et les placements dans les foyers d'accueil par la parenté ont augmenté. Mis à part 2022-23, où plus de 1,3 milliard de dollars ont été dépensés pour le total des services de prévention, près de 1,5 milliard de dollars ont été dépensés chaque année pour ces services depuis lors.

Conformément au principe du contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, les Premières Nations sont les mieux placées pour prendre des décisions sur la façon d'affecter les fonds afin de répondre aux besoins des écoles et des élèves de leurs

communautés et pour déterminer leurs propres priorités en matière d'éducation. En 2024-2025, Services aux □utochtones Canada a financé 535 programmes d'éducation administrés par les Premières Nations partout au Canada et a soutenu environ 120 180 élèves des Premières Nations résidant habituellement dans les réserves. Environ 85 070 de ces élèves fréquentaient des écoles des Premières Nations.[3]

Méthodologie et définitions des données

Les données administratives et d'enquête de Statistique Canada sont utilisées pour suivre les progrès réalisés dans la réduction du nombre d'enfants autochtones pris en charge, assurer un financement équitable de l'éducation des enfants autochtones et les progrès réalisés dans la lutte contre la surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones en détention.

Les données sont principalement tirées d'enquêtes administratives de recensement, comme le Système d'information sur l'éducation de S□C, qui recueille des renseignements essentiels liés à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la langue, au revenu, au logement et à la mobilité des communautés autochtones.

Nombre d'enfants pris en charge de l'exercice 2014-15 à 2022-23

Le nombre d'enfants pris en charge est fondé sur les dépenses de placement admissibles d'un enfant des Premières Nations vivant dans une réserve ou résidant habituellement dans une réserve qui reçoit des services financés par le Programme des SEFPN (financés par le gouvernement fédéral), saisies dans le Système de gestion de l'information des SEFPN. Lors du dénombrement des enfants pris en charge, le dénombrement est basé sur un point dans le temps, le dernier jour de l'exercice financier (31 mars). Les données fournies ici datent du 14 juillet 2026.

Pourcentage d'enfants des Premières Nations vivant dans les réserves et pris en charge : InfoBase du GC

Cet indicateur surveille la proportion d'enfants des Premières Nations pris en charge dans les réserves, un groupe surreprésenté dans le système de protection de l'enfance. Cet indicateur appuie l'objectif de S□C de faire progresser le bien-être des enfants et des familles en gardant les enfants ensemble avec leur famille.

Données

- Les enfants des Premières Nations qui résident habituellement dans une réserve et qui sont pris en charge à l'échelle nationale. Une ventilation par type de soins (famille d'accueil, établissement, foyer de groupe et parenté) est disponible.

[3] Source : Système d'information sur l'éducation, à jour en date du 1er avril 2025. Instrument de collecte de données : Liste nominative Rapport de recensement de l'éducation et du personnel (#462572).

- Enfants résidant habituellement dans une réserve à l'échelle nationale (renseignements sur la population dans le Système d'inscription des Indiens).

Pourcentage d'enfants pris en charge qui sont placés chez un membre de la famille (prise en charge par un membre de la parenté) : InfoBase du GC

Le programme suppose que la prise en charge par la parenté est associée à l'adéquation culturelle. Cet indicateur appuie l'objectif de S□C de faire progresser le bien-être des enfants et des familles en gardant les enfants ensemble avec leur famille.

Données

- Les enfants des Premières Nations qui résident habituellement dans une réserve sont placés chez un membre de la famille.
- Prise en charge par un membre de la famille : Résidence de remplacement pour un enfant pris en charge, réglementée conformément aux normes de la province ou du territoire de référence, semblable à un foyer d'accueil, mais impliquant un placement dans la famille élargie de l'enfant pris en charge.

Pourcentage d'enfants et de jeunes des Premières Nations vivant dans une réserve qui ont été pris en charge pour la première fois : InfoBase du GC

La mise en œuvre d'une approche axée sur la prévention et l'intervention précoce au cours des prochaines années contribuera à réduire le nombre d'enfants qui sont pris en charge pour la première fois.

Le suivi et la surveillance des enfants pris en charge pour la première fois reposent sur l'hypothèse qu'une nouvelle dépense associée à un enfant qui n'a pas eu de dépense depuis le 1er avril 2013 est attribuable à un nouveau cas. En d'autres termes, une nouvelle dépense (de n'importe quel montant) après le 1er avril 2013 équivaut à la prise en charge d'un enfant pour la première fois.

Données

- Nouveaux enfants et jeunes dans les réserves ou au Yukon pris en charge et servis par le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, dont la date de début du paiement des dépenses admissibles se situe dans l'exercice en cours.
- Enfants pris en charge dans les réserves ou au Yukon, servis par les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, qui ont été pris en charge tout au long de l'exercice.

Données sur la protection et la prévention extraites des Comptes publics des exercices 2022-23 à 2024-25[4]

Pour les Services de protection, S□C fournit des fonds aux organismes de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations qui sont établis, gérés et contrôlés par les Premières

[4] REM□RQUE : Depuis avril 2022, les services de prévention sont attribués aux Premières Nations, aux organismes délégués des SEFPN et aux fournisseurs de services des SEFPN

Nations, et qui sont délégués par les autorités provinciales pour fournir des services délégués par les provinces.

Lorsqu'il n'y a pas d'organisme délégué de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (comme le Yukon), ou lorsqu'il existe une entente bilatérale de services entre le Canada et le gouvernement provincial ou territorial, S□C finance les gouvernements provinciaux ou territoriaux appropriés pour fournir ces services.

Veuillez noter que le Programme des SEFPN n'est pas offert dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. Le financement des services à l'enfance et à la famille pour les Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut est fourni au gouvernement territorial dans le cadre d'accords de paiement de transfert.

Subventions et contributions à l'appui de l'avancement de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations

- Montants du financement des subventions et des contributions tirés de sources de données administratives de Service Canada

Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations

- Montants du financement des subventions et des contributions tirés de sources de données administratives de Service Canada

Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits

- Montants du financement des subventions et des contributions tirés de sources de données administratives de Service Canada

Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse

- Montants du financement des subventions et des contributions tirés de sources de données administratives de Service Canada

Subventions et contributions pour accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations à l'éducation et aux possibilités sur le marché du travail

- Montants du financement des subventions et des contributions tirés de sources de données administratives de Service Canada

Références :

- InfoBase du GC (voir les liens ci-dessus dans la section Méthodologie et définitions des données)

autorisés par une Première Nation. (Plus d'infos : https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1710354957413/1710354990384). Le montant fourni reflète le montant total financé par le programme Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN).

- Données extraites des Comptes publics

Données

Tableau 1 : Nombre d' enfants Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) pris en charge au 31 mars de chaque exercice financier de 2014-2015 à 2022-2023.

	2014-15	2015 - 16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Nombre d'enfants des Premières Nations pris en charge	8,422	8,543	9,082	9,245	9,318	9,337	9,461	9,498	9,354

***Remarque** : Le nombre d'enfants pris en charge est fondé sur les dépenses de placement admissibles d'un enfant des Premières Nations vivant dans une réserve ou résidant habituellement dans une réserve qui reçoit des services financés par le Programme des SEFPN (financés par le gouvernement fédéral), saisies dans le système de gestion de l'information des SEFPN. Lors du dénombrement des enfants pris en charge, le dénombrement est basé sur un point dans le temps, le dernier jour de l'exercice financier (31 mars). Données en date du 14 juillet 2026*

Tableau 2 : Premières Nations, Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) allocation de fonds : Comptes publics de la protection et de la prévention par exercice financier

Description du domaine fonctionnel	2022 - 23	2023 - 24	2024 - 25
	Dollars ($)		
Prévention des SEF	1,315,540,663	1,493,528,408	1,507,689,690
Entretien — Foyers de groupe	105,028,821	107,283,158	162,843,259
Entretien — foyers d'accueil	392,990,103	447,489,363	590,882,102
Entretien — Institutions	23,276,689	34,838,493	35,282,762
Entretien – Soins par la parenté	22,905,504	33,247,940	30,067,416
Pension alimentaire – Subvention après l'adoption	4,732,158	5,387,712	5,772,112
Opérations — SEF	634,209,431	747,091,827	722,760,689

Total général	2,498,683,370	2,868,866,902	3,055,298,031
Protection totale	1,183,142,707	1,375,338,493	1,547,608,341
Prévention totale	1,315,540,663	1,493,528,408	1,507,689,690

***Remarque** : Depuis avril 2022, l'allocation pour les services de prévention est versée aux Premières Nations, aux organismes délégués Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et aux fournisseurs de services des SEFPN autorisés par une Première Nation. (Plus d'infos : https://sac-isc.gc.ca/fra/1710354957413/1710354990384). Le montant fourni reflète le montant total financé par le Programme des SEFPN.*

En ce qui concerne les Services de protection, Services aux Autochtones Canada fournit du financement au moyen d'ententes de financement aux organismes de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations qui sont établis, gérés et contrôlés par les Premières Nations, et délégués par les autorités provinciales pour fournir des services délégués par les provinces.

Lorsqu'il n'y a pas d'organisme délégué de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (comme le Yukon), ou lorsqu'il existe une entente bilatérale de services entre le Canada et le gouvernement provincial ou territorial, Services aux Autochtones Canada finance les gouvernements provinciaux ou territoriaux appropriés pour qu'ils fournissent ces services.

Veuillez noter que le Programme des SEFPN n'est pas offert dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. Le financement des services à l'enfance et à la famille pour les Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut est fourni au gouvernement territorial dans le cadre d'accords de paiement de transfert.

En date du 7 juillet 2026, données extraites des Comptes publics

Tableau 3 : Enfants pris en charge par les Premières Nations, les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN), certains indicateurs

Indicateur	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19	2019 - 20	2020 - 21	2021 - 22	2022 - 23
Pourcentage d'enfants des Premières Nations pris en charge dans les réserves	5.0%	5.4%	5.5%	5.6%	5.9%	5.9%	6.1%	6.2%
Pourcentage d'enfants pris en charge qui sont placés chez un membre de la famille (prise en charge par	16.2%	18.1%	20.5%	23.4%	25.1%	26.9%	27.9%	28.3%

un membre de la famille)								
Pourcentage d'enfants et de jeunes des Premières Nations dans les réserves pris en charge qui ont été pris en charge pour la première fois	19.3%	20.5%	18.0%	16.4%	15.8%	15.1%	14.6%	14.9%

Tableau 4 : Subventions et contributions à l'appui de l'avancement de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations

	Dépenses réelles en 2022-23 ($)	Dépenses réelles en 2023-24 ($)	Dépenses réelles en 2024-25 ($)
Subventions	408,360,258	495,422,508	648,984,883
Contributions	2,388,377,648	2,555,002,456	2,558,613,826
Total du programme	2,796,737,906	3,050,424,964	3,207,598,709

***Source** : Documents du programme d'éducation. Comprend les subventions accordées dans le cadre de la subvention au titre de la nouvelle relation financière.*

Tableau 5 : Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations

	Dépenses réelles en 2022-23 ($)	Dépenses réelles en 2023-24 ($)	Dépenses réelles en 2024-25 ($)
Subventions	84,825,139	105,631,957	134,645,068
Contributions	434,801,952	357,086,889	347,865,629
Total du programme	519,627,091	462,718,846	482,510,697

***Source** : Documents du programme d'éducation. Comprend les subventions accordées dans le cadre de la subvention au titre de la nouvelle relation financière.*

Tableau 6 : Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits

	Dépenses réelles en 2022-23 ($)	Dépenses réelles en 2023-24 ($)	Dépenses réelles en 2024-25 ($)
Subventions	-	-	-

Contributions	11,950,820	11,025,958	12,525,502
Total du programme	11,950,820	11,025,958	12,525,502

***Source** : Documents du programme d'éducation.*

Tableau 7 : Subventions et contributions à l'appui de la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse

	Dépenses réelles en 2022-23 ($)	Dépenses réelles en 2023-24 ($)	Dépenses réelles en 2024-25 ($)
Subventions	-	-	-
Contributions	47,009,816	39,765,968	39,765,968
Total du programme	47,009,816	39,765,968	39,765,968

***Source** : Documents du programme d'éducation.*

Tableau 8 : Subventions et contributions visant à accroître la participation des jeunes des Premières Nations et des jeunes Inuits à l'éducation et aux possibilités sur le marché du travail

	Dépenses réelles en 2022-23 ($)	Dépenses réelles en 2023-24 ($)	Dépenses réelles en 2024-25 ($)
Subventions	-	-	-
Contributions	92,806,932	77,825,460	78,497,967
Total du programme	92,806,932	77,825,460	78,497,967

***Source** : Documents du programme d'éducation.*

Économique

Statistique Canada [5]

Cette section porte sur le segment suivant de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- une comparaison des niveaux de scolarité et de revenu des □utochtones et des non-□utochtones

Vue d'ensemble

Les statistiques économiques montrent des disparités de revenus entre les populations autochtones et non autochtones. Selon le Recensement de 2021, le revenu médian après impôt des □utochtones âgés de 15 ans et plus était de 32 400 $, soit environ 87 % des 37 200 $ déclarés pour les non-□utochtones (tableau 1). Les niveaux de revenu varient selon l'identité autochtone et le lieu de résidence. Les membres des Premières Nations vivant dans les réserves avaient un revenu médian après impôt de 25 800 $, ce qui est nettement inférieur à celui de la population non autochtone. Les Métis ont déclaré un revenu médian de 35 600 $, ce qui se rapproche davantage du chiffre des non-□utochtones. L'analyse comparative entre les sexes révèle que, chez les non-□utochtones, le revenu médian après impôt des femmes (33 600 $) était de 81 % de celui des hommes (41 200 $). En revanche, les femmes des Premières Nations vivant dans les réserves (29 200 $) et les femmes inuites (33 200 $) ont déclaré des revenus médians plus élevés que leurs homologues masculins, qui gagnaient respectivement 23 000 $ et 29 000 $.

L'analyse du niveau de scolarité de 2011 à 2021 montre des tendances positives parmi tous les groupes autochtones (tableau 2). La proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires a diminué. Par exemple, chez les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, cette proportion est passée de 47 % à 40 %, et chez les Métis, de 21 % à 15 %. La proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur a également augmenté dans tous les groupes autochtones. Chez les Métis, cette proportion est passée de 12 % en 2011 à 16 % en 2021. Pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, il est passé de 11 % à 13 %, et pour ceux vivant dans les réserves et les Inuits, de 5 % à 6 %. Les femmes ont été à l'origine d'une grande partie de cette croissance dans l'enseignement supérieur. En 2021, 19 % des femmes métisses, 17 % des femmes des Premières Nations vivant hors réserve et 8 % des femmes inuites étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, comparativement à 12 %, 9 % et 4 % de leurs homologues masculins, respectivement. Malgré ces gains, la proportion d'adultes non autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur a également augmenté, passant de 26 % à 34 %. Par conséquent, l'écart entre les populations autochtones et non autochtones s'est creusé, passant de 15 à 18 points de pourcentage entre 2011 et 2021.

Le Recensement de 2021 montre un lien positif entre le niveau de scolarité et le revenu, un niveau de scolarité élevé étant associé à un revenu médian après impôt plus élevé. Pour les membres des Premières Nations vivant dans les réserves et les Inuits, l'écart médian du revenu après impôt entre les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires dépassait 30 000 $ (tableau 3). Parmi les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, les membres des Premières Nations vivant dans les

[5] Pour toute demande de renseignements concernant les données Statistique Canada, communiquez avec le Centre de la statistique et des partenariats autochtones (statcan.cisp-partnerships-cspa-partenariats.statcan@statcan.gc.ca)

réserves et hors réserve, ainsi que les Métis et les Inuits, ont déclaré un revenu médian après impôt plus élevé que les non-□utochtones ayant le même niveau de scolarité.

Méthodologie et définitions des données

Les indicateurs économiques présentés sont tirés du Recensement de la population (2016, 2021) et de l'Enquête nationale auprès des ménages (2011). □fin d'améliorer la qualité des données et de réduire le fardeau des répondants, les données sur le revenu ont été extraites par Statistique Canada au moyen d'un couplage d'enregistrements avec les fichiers d'impôt sur le revenu et de prestations des particuliers fournis par le □gence du revenu du Canada (□RC) pour l'année précédant le recensement. Les statistiques sur le revenu tirées du Recensement de 2021 reflètent les revenus de 2020 des personnes vivant dans des ménages privés. L'année 2020 a été marquée par l'introduction et l'amélioration de plusieurs programmes gouvernementaux de soutien du revenu en réponse aux répercussions économiques de la pandémie de COVID19, ce qui pourrait se refléter dans les statistiques sur le revenu.

□fin de soutenir une analyse complète et d'isoler les résultats pour des populations particulières, plusieurs variables clés sont utilisées pour la désagrégation des données pour tous les indicateurs économiques. L'identité autochtone désigne les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, Inuits ou Métis, ainsi que celles qui déclarent avoir le statut d'Indien inscrit ou des traités ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Les personnes sont considérées comme vivant dans une réserve si leur lieu de résidence habituel se trouve à l'intérieur d'une subdivision de recensement définie comme étant dans une réserve.

Pour tenir compte des différences entre les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps, seules les subdivisions de recensement complètement dénombrées dans les trois cycles d'intérêt (2011, 2016 et 2021) sont incluses dans cette analyse. En raison de cet ajustement, les chiffres et les pourcentages présentés dans le présent document diffèrent légèrement des statistiques publiées précédemment.

Plus haut niveau de scolarité

- Le plus haut niveau de scolarité désigne le plus haut niveau de scolarité atteint par une personne et est dérivé des questions sur les qualifications scolaires, qui demandaient que tous les certificats, diplômes et grades soient déclarés. Cette variable est déclarée pour les personnes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés.
- Catégories :
 - *Pas de certificat, pas de diplôme ou de grade*
 - *Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence :* Comprend uniquement les personnes qui ont ce diplôme comme diplôme d'études le plus élevé. Il exclut les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'études postsecondaires.
 - *Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat :* Comprend les certificats ou diplômes d'apprentissage et de métiers, les certificats ou diplômes de collège, de cégep et d'autres établissements non universitaires en tant que certificats ou diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat.
 - *Baccalauréat ou niveau supérieur :* Comprend les baccalauréats, les certificats ou diplômes universitaires supérieurs au baccalauréat, les diplômes professionnels en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie, les maîtrises et les doctorats obtenus.

Revenu total

- Le revenu total fait référence à la somme de certains revenus (en espèces et, dans certains cas, en nature) de l'unité statistique au cours d'une période de référence spécifiée. Le revenu après impôt désigne le revenu total moins les impôts sur le revenu de l'unité statistique au cours d'une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu correspond à la somme de l'impôt fédéral sur le revenu, de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement, le cas échéant. Les impôts provinciaux et territoriaux sur le revenu comprennent les primes d'assurance-maladie dans certaines administrations. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par le règlement des Premières Nations autonomes du Yukon (pour des définitions détaillées, voir : Revenu total et Revenu après impôt).

Données

Tableau 1 : Revenu total médian ($) et revenu médian après impôt ($) selon l'identité autochtone, la résidence dans une réserve ou hors réserve et le sexe, population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, Canada – 25 %

Population	Revenu total médian ($)			Revenu médian après impôt ($)		
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
Identité autochtone1	34,800	36,000	34,000	32,400	33,200	32,000
Premières Nations	32,400	31,400	32,800	30,600	29,800	31,200
Premières Nations vivant dans une réserve	26,200	23,200	29,600	25,800	23,000	29,200
Premières Nations vivant hors réserve	34,800	35,600	34,000	32,400	32,800	32,000
Inuits	33,200	30,600	35,200	31,400	29,000	33,200
Métis	39,200	43,600	36,000	35,600	38,800	33,200
Non-□utochtones	41,200	46,800	37,200	37,200	41,200	33,600

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Statistiques du revenu par identité autochtone et résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires*

[1] L'identité autochtone comprend les réponses autochtones multiples et les réponses autochtones non incluses ailleurs. Afin de protéger la confidentialité des répondants, compte tenu de la taille relativement petite de la population non binaire, le genre est déclaré à l'aide d'une variable à deux catégories (Hommes+ et Femmes+), où les personnes non binaires sont réparties dans ces deux catégories, comme l'indique le symbole « + ».

Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).*

Tableau 2–2011 : Répartition du plus haut niveau de scolarité selon l'identité autochtone et le sexe à la naissance, population âgée de 25 à 64 ans vivant dans des ménages privés, Canada : Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Premières Nations dans les réserves	Premières Nations hors réserve	Métis	Inuits	Identité non autochtone
Total — Sexe à la naissance					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	47%	26%	21%	48%	12%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	18%	24%	24%	16%	23%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	31%	39%	43%	30%	38%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	5%	11%	12%	5%	26%
Homme					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	50%	28%	23%	50%	13%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	17%	25%	24%	15%	23%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	31%	40%	43%	32%	39%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	3%	8%	9%	3%	25%
Femme					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	43%	24%	18%	47%	11%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	20%	24%	25%	17%	24%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	31%	39%	43%	29%	38%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	7%	13%	14%	7%	28%

Remarque : Les *données de 2011 et de 2016 sont fondées sur la variable sexe (sexe à la naissance), tandis que les données de 2021 sont fondées sur la variable genre. Les résultats doivent donc être comparés avec prudence d'une année de recensement à l'autre.*

Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (5178).*

Tableau 2 – 2016 : Répartition du plus haut niveau de scolarité selon l'identité autochtone et le sexe à la naissance, population âgée de 25 à 64 ans vivant dans des ménages privés, Canada : Recensement de 2016

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Premières Nations dans les réserves	Premières Nations hors réserve	Métis	Inuits	Identité non autochtone
Total — Sexe à la naissance					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	42%	24%	18%	44%	11%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	21%	26%	27%	18%	24%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	32%	38%	42%	32%	36%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	5%	12%	13%	5%	29%
Homme					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	46%	27%	21%	45%	12%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	19%	27%	27%	18%	24%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	32%	38%	42%	34%	37%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	3%	8%	10%	3%	27%
Femme					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	38%	21%	15%	43%	9%

Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	22%	26%	26%	19%	23%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	32%	39%	43%	31%	36%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	8%	14%	16%	7%	32%

Remarque : Les *données de 2011 et de 2016 sont fondées sur la variable sexe (sexe à la naissance), tandis que les données de 2021 sont fondées sur la variable genre. Les résultats doivent donc être comparés avec prudence d'une année de recensement à l'autre.*

Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 (3901)*

Tableau 2–2021 : Répartition du plus haut niveau de scolarité selon l'identité autochtone et le genre, population âgée de 25 à 64 ans vivant dans des ménages privés, Canada : Recensement de 2021

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Premières Nations dans les réserves	Premières Nations hors réserve	Métis	Inuits	Identité non autochtone
Total — Sexe					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
□ucun certificat, diplôme ou grade	40%	21%	15%	44%	9%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	26%	30%	29%	23%	23%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	28%	36%	41%	27%	34%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	6%	13%	16%	6%	34%
Homme					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
□ucun certificat, diplôme ou grade	44%	24%	18%	47%	11%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	26%	32%	30%	22%	24%

Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	27%	35%	40%	27%	35%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	3%	9%	12%	4%	30%
Femme					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	100%	100%	100%	100%	100%
□ucun certificat, diplôme ou grade	35%	18%	12%	41%	8%
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	27%	28%	28%	24%	21%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	29%	37%	41%	27%	34%
Baccalauréat ou diplôme supérieur	9%	17%	19%	8%	37%

Remarque : Les *données de 2011 et de 2016 sont fondées sur la variable sexe (sexe à la naissance), tandis que les données de 2021 sont fondées sur la variable genre. Les résultats doivent donc être comparés avec prudence d'une année de recensement à l'autre.*

Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 (3901)*

Tableau 3. Revenu médian après impôt ($) selon le plus haut niveau de scolarité, le sexe et l'identité autochtone, population âgée de 25 à 64 ans vivant dans des ménages privés – 25 % Données-échantillon

Plus haut certificat, diplôme ou grade	Premières Nations dans les réserves	Premières Nations hors réserve	Métis	Inuits	Identité non autochtone
Total — Sexe					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	31,600	38,800	42,800	39,600	44,000
□ucun certificat, diplôme ou grade	25,200	29,000	30,800	31,800	31,000
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	30,600	35,200	38,000	40,000	37,600
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	39,600	43,200	45,600	48,400	44,800
Baccalauréat ou diplôme supérieur	57,600	58,000	60,400	72,000	55,600
Hommes+					

Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	27,000	39,600	47,200	36,000	48,400
□ucun certificat, diplôme ou grade	22,000	28,600	33,200	28,200	34,400
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	26,800	36,400	42,400	38,000	41,600
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	34,800	47,600	53,200	51,600	50,800
Baccalauréat ou diplôme supérieur	48,400	60,400	65,500	72,000	61,600
Femmes+					
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	36,400	38,000	39,600	42,400	40,800
□ucun certificat, diplôme ou grade	29,200	29,200	28,200	35,600	27,600
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	34,800	34,000	34,400	42,400	33,600
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	43,600	40,800	40,800	46,800	40,400
Baccalauréat ou diplôme supérieur	60,000	57,200	58,400	72,000	51,600

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Identité autochtone selon le plus haut niveau de scolarité et statistiques sur le revenu : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement avec parties. Le revenu médian après impôt dans ce tableau a été ajusté pour tenir compte des différences dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés au fil du temps. Afin de protéger la confidentialité des répondants, compte tenu de la taille relativement petite de la population non binaire, le genre est déclaré à l'aide d'une variable à deux catégories (Hommes+ et Femmes+), où les personnes non binaires sont réparties dans ces deux catégories, comme l'indique le symbole « + ».*

Source(s) : *Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 (3901).*

Références

Statistique Canada. 2022. *Statistiques sur le revenu selon l'identité autochtone et la résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires.* Tableau 98-10-0281-01. Publié le 21 septembre 2022. Ottawa : Statistique Canada.

Melvin, □lexandrie. 2023. *Niveau de scolarité postsecondaire et résultats sur le marché du travail chez les peuples autochtones au Canada, résultats du Recensement de 2021* *Regards sur la société canadienne*. Publié le 27 octobre 2023. Ottawa : Statistique Canada.

Santé

Services aux □utochtones Canada[6], Statistique Canada[7], □gence de la santé publique du Canada[8]

Données de Services aux Autochtones Canada

Cette section porte sur le segment suivant de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- les progrès réalisés pour combler les écarts entre les communautés autochtones et non autochtones dans un certain nombre d'indicateurs de santé

Vue d'ensemble

Les inégalités en matière de santé entre les populations autochtones et non autochtones au Canada persistent pour plusieurs indicateurs de santé critiques pour les enfants et les adultes. Les résultats de l'autoévaluation de l'état de santé général des enfants montrent que les enfants autochtones âgés de 1 à 11 ans étaient moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de déclarer leur santé comme étant « excellente » ou « très bonne », les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les Premières Nations vivant dans les réserves étant 1,2 fois moins nombreux.

Des différences entre les populations autochtones et non autochtones sont également observées dans les résultats de l'autoévaluation de la santé mentale chez les adultes (18 ans et +). Les adultes des Premières Nations vivant hors réserve étaient 1,6 fois moins susceptibles de qualifier leur santé mentale d'« excellente » ou de « très bonne » que les adultes non autochtones. Environ la moitié des membres des Premières Nations vivant dans les réserves (50,5 %) ont déclaré que leur santé mentale était « excellente » ou « très bonne », ce qui correspond à un taux 1,4 fois inférieur à celui des non-□utochtones.

Les diagnostics de tabagisme et de maladies chroniques sont également beaucoup plus élevés chez les adultes autochtones que chez les adultes non autochtones. Le tabagisme quotidien et occasionnel variait de 2,1 fois plus élevé chez les Métis à 6,3 fois plus élevé chez les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat que chez les adultes non autochtones. Le diagnostic de diabète de type 2 chez les adultes des Premières Nations vivant dans les réserves était environ 3,5 fois plus élevé que chez la population non autochtone. À l'inverse, les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat ont déclaré les taux les plus faibles de diabète de type 2, 1,2 fois inférieurs à la prévalence des non-□utochtones.

Méthodologie et définitions des données

Les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones (E□P□) de Statistique Canada et de l'Enquête régionale sur la santé (ERS) du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations peuvent être utilisés pour rendre compte de certains indicateurs clés de la

Personne-ressource du ministère contributeur :

[6] Pour toute question relative aux indicateurs de santé fournis par Services aux □utochtones Canada, communiquez avec le vétéran □nne Singh (veeran-anne.singh@sac-isc.gc.ca) ou Martha □hmadi (martha.ahmadi@sac-isc.gc.ca).

[7] Pour toute demande de renseignements concernant les données sur la santé fournies par Statistique Canada, veuillez communiquer avec Vivian ODonnell (vivian.odonnell@statcan.gc.ca)

[8] Pour toute demande de renseignements concernant les données sur la santé fournies par □gence de la santé publique du Canada, veuillez communiquer avec Mike Poitras (Mike.Poitras@phac-aspc.gc.ca), directeur de la Division des relations avec les □utochtones

santé et des indicateurs liés à la santé pour chaque population autochtone fondée sur les distinctions. Les enquêtes de Statistique Canada sont également à l'origine des résultats non autochtones (l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ).

Les résultats des indicateurs chez les personnes âgées de 18 ans et plus ont été normalisés selon l'âge de la population autochtone à partir du recensement de 2001 afin de permettre des comparaisons appropriées entre les populations autochtones et non autochtones.
Il est important de noter que même si d'autres sources de données contiennent des renseignements sur l'identité autochtone (p. ex. l'ESCC et l'ECSEJ), l'exhaustivité des données et la fiabilité des estimations peuvent varier considérablement en fonction de l'estimation particulière en raison de leur conception. Les enquêtes conçues pour être représentatives de la population canadienne à l'échelle nationale ne comprennent qu'un petit nombre de répondants autochtones à chaque cycle d'enquête. Bien que l'agrégation des données provenant de plusieurs cycles d'enquête puisse augmenter la taille de l'échantillon et soutenir la production d'estimations pour les populations autochtones, les estimations peuvent encore présenter une plus grande variabilité d'échantillonnage pour des groupes de population plus petits ou des indicateurs de prévalence plus faibles, et la combinaison de plusieurs cycles peut limiter la capacité d'examiner les changements au fil du temps. Par exemple, les estimations fondées sur les distinctions de l'ESCC pour les indicateurs de santé ont de grands intervalles de confiance par rapport aux estimations fondées sur les distinctions pour les mêmes indicateurs de santé de l'E□P□, une enquête représentative à l'échelle nationale de la population autochtone canadienne vivant hors réserve. Ces intervalles de confiance plus importants indiquent une faible précision de l'estimation et limitent la capacité de détecter des changements statistiquement significatifs au fil du temps. □insi, la source privilégiée d'indicateurs de santé et d'indicateurs liés à la santé des □utochtones sont les enquêtes conçues pour refléter les populations autochtones représentatives à l'échelle nationale fondées sur les distinctions.

Statistique Canada a pris des mesures pour améliorer la représentation des populations autochtones dans l'ESCC grâce à la Plan d'action sur les données désagrégées (P□DD) de Statistique Canada. À partir de 2021, l'ESCC a augmenté la taille de son échantillon à partir des groupes de population du P□DD, notamment les Premières Nations, les Inuits et les Métis. À partir de 2023, l'ESCC a encore amélioré cette approche en utilisant le questionnaire détaillé du Recensement de 2021 comme base d'échantillonnage supplémentaire pour cibler les ménages dont les membres appartiennent aux groupes de population du P□DD. Cette approche a permis d'accroître la représentation des répondants autochtones dans l'ESCC et favorise une plus grande désagrégation des indicateurs de santé pour les populations autochtones. Toutefois, les estimations qui en résultent doivent toujours être évaluées en fonction de la taille de l'échantillon, de la précision et du niveau de désagrégation requis pour l'indicateur spécifique.
Les populations cibles et les enquêtes nationales connexes incluses dans cette section sont les suivantes :

Premières Nations vivant dans les réserves

- Enquête régionale sur la santé 2015-16, Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations

Premières Nations vivant hors réserve, Inuits et Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et Métis

- Enquête auprès des peuples autochtones de 2022, Statistique Canada

Non-Autochtones
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-16 et 2022, Statistique Canada
- Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes 2019 et 2023, Statistique Canada

Les proportions sont présentées pour chacun des indicateurs par distinction à l'aide des calculs suivants :

Autoévaluation de l'état de santé général des enfants (1 à 11 ans)
- Proportion de répondants âgés de 1 à 11 ans qui ont déclaré être en excellente ou en très bonne santé générale

Autoévaluation de la santé mentale (18+)
- Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré avoir une excellente ou une très bonne santé mentale

Tabagisme (18 ans et +)
- Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré fumer des cigarettes tous les jours ou à l'occasion

Diabète de type 2 (18+)
- Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré avoir reçu un diagnostic de diabète de type 2

Accès à un fournisseur de soins primaires (18 ans et +)
- Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré avoir un accès régulier à un fournisseur de soins primaires.

Données

Tableau 1. □utoévaluation de la santé des enfants âgés de 1 à 11 ans, estimations brutes et comparaisons avec la population non autochtone, par population fondée sur les distinctions1,2,3

Indicateur	Population fondée sur les distinctions	Estimation brute (%)	Comparaison avec la population non autochtone
Proportion de répondants âgés de 1 à 11 ans qui ont déclaré être en excellente ou en très bonne santé générale	Premières Nations vivant dans les réserves	78.0	1,2 fois plus faible
	Premières Nations hors réserve	81.0	1,1 fois plus faible
	Inuits	79.0	1,1 fois plus faible
	Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat	76.0	1,2 fois plus faible
	Métis	85.3	1,1 fois plus faible
	non-□utochtones (2019)	91.0	À des fins de comparaison avec Premières Nations vivant dans les réserves

	non-□utochtones (2023)	90.0	À des fins de comparaison avec toutes les autres populations autochtones hors réserve

[1] Les estimations pour les Premières Nations vivant dans les réserves proviennent de l'Enquête régionale sur la santé de 2015-2016.
[2] Les estimations pour les Premières Nations hors réserve, les Inuits, les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les Métis proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022.
[3] Les estimations pour la population non autochtone proviennent de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, les résultats de 2019 étant utilisés pour les comparaisons avec les Premières Nations vivant dans les réserves et les résultats de 2023 utilisés pour les comparaisons avec toutes les autres populations fondées sur les distinctions.

Tableau 2. □utoévaluation de la santé mentale chez les 18 ans et +, estimations brutes et comparaisons normalisées selon l'âge avec la population non autochtone, par population fondée sur les distinctions1,2,3

Indicateur	Population fondée sur les distinctions	Estimation brute (%)	Comparaison normalisée selon l'âge avec la population non autochtone4
Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré avoir une excellente ou une très bonne santé mentale	Premières Nations vivant dans les réserves	50.5	1,4 fois plus faible
	Premières Nations hors réserve	34.5	1,6 fois plus faible
	Inuits	37.6	1,4 fois plus faible
	Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat	40.6	1,3 fois plus faible
	Métis	39.9	1,4 fois plus faible
	non-□utochtones (2015-2016)	71.8	À des fins de comparaison avec Premières Nations vivant dans les réserves
	non-□utochtones (2022)	55.2	À des fins de comparaison avec toutes les autres populations autochtones hors réserve

[1] Les estimations pour les Premières Nations vivant dans les réserves proviennent de l'Enquête régionale sur la santé de 2015-2016.
[2] Les estimations pour les Premières Nations hors réserve, les Inuits, les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les Métis proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022.
[3] Les estimations pour la population non autochtone proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, les résultats de 2015-2016 étant utilisés pour les comparaisons avec les Premières Nations vivant dans les réserves et les résultats de 2022 utilisés pour les comparaisons avec toutes les autres populations fondées sur les distinctions.
[4] Toutes les populations ont été normalisées selon l'âge de la population autochtone du recensement de 2001.

Tableau 3. Tabagisme chez les 18 ans et +, estimations brutes et comparaisons normalisées selon l'âge avec la population non autochtone, par population fondée sur les distinctions1,2,3

Indicateur	Population fondée sur les distinctions	Estimation brute (%)	Comparaison normalisée selon l'âge avec la population non autochtone4
Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré fumer des cigarettes tous les jours ou à l'occasion	Premières Nations vivant dans les réserves	53.5	2,6 fois plus élevé
	Premières Nations hors réserve	30.4	2,7 fois plus élevé
	Inuits	57.4	5,1 fois plus élevé
	Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat	71.5	6,3 fois plus élevé
	Métis	24.0	2,1 fois plus élevé
	non-□utochtones (2015-2016)	19.4	À des fins de comparaison avec Premières Nations vivant dans les réserves
	non-□utochtones (2022)	12.0	À des fins de comparaison avec toutes les autres populations autochtones hors réserve

[1] Les estimations pour les Premières Nations vivant dans les réserves proviennent de l'Enquête régionale sur la santé de 2015-2016.
[2] Les estimations pour les Premières Nations hors réserve, les Inuits, les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les Métis proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022.
[3] Les estimations pour la population non autochtone proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, les résultats de 2015-2016 étant utilisés pour les comparaisons avec les Premières Nations vivant dans les réserves et les résultats de 2022 utilisés pour les comparaisons avec toutes les autres populations fondées sur les distinctions.
[4] Toutes les populations ont été normalisées selon l'âge de la population autochtone du recensement de 2001.

Tableau 4. Diabète de type 2 de 18 ans et +, estimations brutes et comparaisons normalisées selon l'âge avec la population non autochtone, par population fondée sur les distinctions1,2,3

Indicateur	Population fondée sur les distinctions	Estimation brute (%)	Comparaison normalisée selon l'âge avec la population non autochtone4
Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré avoir reçu un diagnostic de diabète de type 2	Premières Nations vivant dans les réserves	14.6	3,5 fois plus élevé
	Premières Nations hors réserve	10.4	1,9 fois plus élevé
	Inuits	4.9	comparable
	Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat	4.0	1,2 fois plus faible
	Métis	9.3	1,3 fois plus élevé
	non-□utochtones (2015-2016)	6.4	À des fins de comparaison avec Premières Nations vivant dans les réserves

	non-□utochtones (2022)	7.7	À des fins de comparaison avec toutes les autres populations autochtones hors réserve

[1] Les estimations pour les Premières Nations vivant dans les réserves proviennent de l'Enquête régionale sur la santé de 2015-2016.
[2] Les estimations pour les Premières Nations hors réserve, les Inuits, les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les Métis proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022.
[3] Les estimations pour la population non autochtone proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, les résultats de 2015-2016 étant utilisés pour les comparaisons avec les Premières Nations vivant dans les réserves et les résultats de 2022 utilisés pour les comparaisons avec toutes les autres populations fondées sur les distinctions.
[4] Toutes les populations ont été normalisées selon l'âge de la population autochtone du recensement de 2001.

Tableau 5. □ccès à un fournisseur de soins primaires âgés de 18 ans et +, estimations brutes et comparaisons normalisées selon l'âge avec la population non autochtone, par population fondée sur les distinctions1,2,3

Indicateur	Population fondée sur les distinctions	Estimation brute (%)	Comparaison normalisée selon l'âge avec la population non autochtone4
Proportion de répondants à l'enquête âgés de 18 ans et + qui ont déclaré avoir un accès régulier à un fournisseur de soins primaires.	Premières Nations vivant dans les réserves	78.7	1,1 fois plus faible
	Premières Nations hors réserve	75.8	1,1 fois plus faible
	Inuits	39.5	2,1 fois plus faible
	Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat	22.5	3,8 fois plus faible
	Métis	78.8	1,1 fois plus faible
	non-□utochtones (2015-2016)	84.6	À des fins de comparaison avec Premières Nations vivant dans les réserves
	non-□utochtones (2022)	85.8	À des fins de comparaison avec toutes les autres populations autochtones hors réserve

[1] Les estimations pour les Premières Nations vivant dans les réserves proviennent de l'Enquête régionale sur la santé de 2015-2016.
[2] Les estimations pour les Premières Nations hors réserve, les Inuits, les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et les Métis proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022.
[3] Les estimations pour la population non autochtone proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, les résultats de 2015-2016 étant utilisés pour les comparaisons avec les Premières Nations vivant dans les réserves et les résultats de 2022 utilisés pour les comparaisons avec toutes les autres populations fondées sur les distinctions.
[4] Toutes les populations ont été normalisées selon l'âge de la population autochtone du recensement de 2001.

Données de Statistique Canada

Cette section porte sur le segment suivant de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- les progrès réalisés pour combler les écarts entre les communautés autochtones et non autochtones dans plusieurs indicateurs de santé

Vue d'ensemble

Lorsque l'on examine les écarts entre les communautés autochtones et non-autochtones pour un éventail d'indicateurs de santé, certains changements sont évidents ; cependant, les tendances ne sont pas uniformes entre les groupes d'identité autochtone ou les situations de vie.

La mortalité infantile demeure un indicateur clé de la santé de la population et des conditions socioéconomiques en général-. Entre les périodes 2004-2006 et 2014-2016, le taux de mortalité infantile au sein de la population autochtone est passé de 9,5 à 7,7 décès pour 1 000 naissances vivantes (tableau 1 ci-dessous). □u cours de la même période, le taux chez la population non-autochtone est passé de 5,1 à 4,2 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui a réduit l'écart entre les deux populations.

Les disparités dans l'espérance de vie à la naissance entre les populations autochtones et non autochtones persistent également. □u cours de la période de 2016 à 2021, l'espérance de vie des □utochtones (77,2 ans) était inférieure d'environ huit ans à celle des non-□utochtones-(84,9 ans). L'espérance de vie était de 71,4 ans chez les membres des Premières Nations vivant dans les réserves et de 71,9 ans chez les Inuits (tableau 2).

Les-taux d'hospitalisation normalisés selon l'âge pour les soins actifs – un indicateur de la santé de la population et de l'utilisation des services de santé – étaient systématiquement plus élevés chez les □utochtones que dans la population non autochtone, tant chez les femmes que chez les hommes (tableau 3). Les taux étaient les plus élevés chez les membres des Premières Nations vivant dans les réserves et étaient également plus élevés chez les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat (à l'exclusion du Nunavik), les membres des Premières Nations vivant hors réserve et les Métis.

Les différences dans les taux de mortalité par suicide constituent un indicateur des disparités en matière de santé mentale et de bien-être. Entre 2011 et 2016, les taux de suicide (pour 100 000 habitants) étaient significativement plus élevés chez les Premières Nations (24,3), les Métis (14,7 [E]) et les Inuits (72,3) que chez la population non autochtone (8,0) (tableau 4). Les disparités étaient les plus importantes chez les jeunes et les jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans. Chez les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, le taux de suicide était environ deux fois supérieur à celui des personnes vivant hors réserve. Il est important de noter que les taux varient considérablement d'une bande des Premières Nations à l'autre, un peu plus de 60 % n'ayant déclaré aucun suicide au cours de cette période.[9]

[9]Kumar, Mohan B. et Michael Tjepkema. 2019. *Le suicide chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits (2011-2016) : résultats de la Cohorte santé et environnement du recensement canadien (CSERCan)*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/99-011-x/99-011-x2019001-fra.htm.

Les variations dans les résultats en matière de santé s'accompagnent de différences dans les comportements liés à la santé, y compris la consommation d'alcool. Parmi les □utochtones, 27,0 % ont déclaré une consommation excessive d'alcool, comparativement à 19,1 % des non-□utochtones. Toutefois, des proportions semblables d'□utochtones (24,2 %) et de non-□utochtones (23,9 %) ont déclaré ne pas avoir consommé d'alcool au cours de l'année précédente. Parmi les Inuits, 34,2 % ont déclaré ne pas avoir consommé d'alcool pendant cette période (tableau 5).

Les tendances démographiques, mesurées par l'indice synthétique de fécondité, montrent qu'en 2016, la fécondité était plus élevée chez les femmes autochtones (1,9 enfant par femme) que chez les femmes non autochtones (1,6). Les femmes inuites et les femmes inscrites des Premières Nations affichaient les taux de fécondité les plus élevés, soit 2,8 et 2,2 enfants par femme, respectivement (tableau 6).

Méthodologie et définitions des données

Les principaux indicateurs de santé et les indicateurs liés à la santé sont présentés à l'aide d'une combinaison de données d'enquête représentatives à l'échelle nationale et de couplages de dossiers administratifs. Les principales sources de données comprennent le Recensement de la population (2006, 2016), l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Ces ensembles de données sont intégrés à la Base canadienne de données de l'état civil – Naissances, décès et mortinaissances et à la Base de données sur les congés des patients (BDCP) par l'entremise de l'Environnement de couplage de données sociales de Statistique Canada. Plus précisément, les Cohortes de naissance et de recensement du Canada (CSCan) et les Cohortes santé et environnement du recensement canadien (CSERCan) sont utilisées pour déterminer l'identité autochtone – information qui n'est généralement pas disponible dans les statistiques de l'état civil standard – ce qui permet de produire des rapports désagrégés pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
Des poids d'échantillonnage sont appliqués à ces sources pour s'assurer que les résultats sont représentatifs des populations cibles et pour atténuer les biais découlant des couplages d'enregistrements manqués. Pour les indicateurs de mortalité et d'hospitalisation, les taux sont normalisés selon l'âge à l'aide de la méthode directe – généralement la répartition de la population autochtone de 2011 – afin de permettre des comparaisons significatives entre les groupes ayant des structures d'âge différentes.

Les définitions et méthodologies suivantes s'appliquent à certains indicateurs de santé :

Taux de mortalité infantile : Cette variable est dérivée des Cohortes de recensement du Canada (CCNCan), un ensemble de données couplées créé par le couplage des statistiques de l'état civil (données sur les naissances et les décès) avec le questionnaire détaillé du Recensement de la population. Le CCE□ permet de déterminer l'identité autochtone et soutient la production d'estimations désagrégées de la mortalité infantile pour différents groupes de population au Canada.

Espérance de vie à la naissance : Cette variable est dérivée des Cohortes santé et environnement du recensement canadien (CSERCan) (2006, 2011, 2016), qui relient les dossiers du questionnaire détaillé du recensement et de l'ENM à la Base canadienne de données de l'état civil — Décès. Les taux de mortalité par âge observés au cours de trois périodes de suivi de cinq ans (2006-2011, 2011-2016 et 2016-2021) ont été utilisés pour construire des tables de mortalité et estimer l'espérance de vie à la naissance. Des poids

d'échantillonnage ont été appliqués pour produire des estimations représentatives de la population vivant dans des ménages privés.

- Définition : Variable dérivée estimant le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les tendances actuelles de mortalité se poursuivent tout au long de sa vie.

Taux d'hospitalisation en soins de courte durée (THNA) normalisé selon l'âge : Cette variable est dérivée des CSERCan, qui relient le questionnaire détaillé du Recensement de 2006 et l'ENM de 2011 à la Base de données sur les congés des patients (BDCP) par l'entremise de l'Environnement de couplage de données sociales de Statistique Canada. Des poids d'échantillonnage ont été appliqués pour rendre les cohortes représentatives des populations cibles et pour réduire les biais dus aux liens manquants. Les dossiers d'hospitalisation des cinq années suivant chaque cohorte (2006-2011 et 2011-2016) ont été analysés pour examiner les hospitalisations en soins de courte durée chez les populations autochtones et non autochtones. Les données excluent les résidents du Québec, car le Québec ne soumet pas de données sur les hospitalisations à la Base de données sur les congés des patients. Les taux ont été normalisés à l'aide de la méthode directe dans six groupes d'âge (0 à 9 ans, 10 à 19 ans, 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans et 50 ans et plus).

- Définition : Nombre de séjours en soins de courte durée à l'hôpital, selon le dossier de diagnostic le plus responsable dans la BDCP, par 100 000 années-personnes à risque.
- Unité de mesure : Taux pour 100 000 années-personnes.

Taux de mortalité normalisé selon l'âge (TMNA) : Il s'agit d'une variable dérivée des données tirées des CSERCan de 2011, un ensemble de données couplées à l'ENM de 2011 couplées à la Base canadienne de données de l'état civil – Décès (BCDECD). Les décès par suicide ont été classés en utilisant la cause sous-jacente du décès enregistrée sur les certificats de décès et codés selon la 10e révision de la Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10). Des poids d'échantillonnage ont été appliqués pour rendre la cohorte représentative de la population cible et pour réduire le biais dû aux liens manquants. Cet ensemble de données exclut les résidents d'établissements institutionnels (p. ex. maisons de soins infirmiers, hôpitaux, établissements correctionnels), les personnes vivant dans des logements collectifs (p. ex. hôtels, maisons de chambres) et les personnes non dénombrées par l'ENM de 2011. Les taux sont normalisés selon l'âge, ce qui signifie que les différences dans la structure d'âge entre les populations ont été ajustées, ce qui permet des comparaisons indépendantes des différences dans la composition par âge de la population.

- Définition : Nombre de décès attribués à l'automutilation intentionnelle (p. ex. suicide) par tranche de 100 000 années-personnes à risque.
- Unité de mesure : Taux normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants.

Consommation d'alcool : Consommation abusive d'alcool Dérivé de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — une enquête transversale qui recueille des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des soins de santé et les déterminants de la santé pour la population canadienne. L'indicateur « n'a jamais consommé d'alcool au cours des 12 derniers mois » identifie les répondants qui n'ont déclaré aucune consommation d'alcool au cours de cette période. La pondération de l'enquête est appliquée de manière à ce que les estimations soient représentatives de la population cible, et les résultats sont soumis à la variabilité de l'échantillonnage et à d'autres limites d'enquête standard.

- Définition : Proportion de la population âgée de 18 ans et + déclarant avoir consommé cinq verres ou plus (hommes) ou quatre verres ou plus (femmes) en une seule occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : Les estimations ont été dérivées des données du Recensement de 2016 à l'aide de la méthode des enfants au foyer, méthode qui permet d'estimer indirectement la fécondité.

- Définition : Mesure synthétique du nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie, modélisée à l'aide des caractéristiques démographiques pour les projections démographiques.

Données

Tableau 1 : Taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada

Identité autochtone	2004 - 2006	2014 - 2016
	Taux pour 1 000 naissances vivantes	
Total, identité autochtone et non autochtone	5.4	4.6
Total, identité autochtone	9.5	7.7
Métis	7.7E	5.2E
Personne(s)	11.8E	13.5E
Premières Nations, Indiens inscrits ou Indiens visés par un traité	11.5	9.6
Premières Nations, Indiens inscrits ou Indiens visés par un traité vivant dans une réserve	11.3	10.0E
Premières Nations, Indiens inscrits ou Indiens visés par un traité vivant hors réserve	11.7E	8.1E
Identité non autochtone	5.1	4.2

Remarque : *[E] à utiliser avec prudence.*

Il convient de noter que les estimations pour la population s'identifiant comme membre des Premières Nations (Indien de l'Amérique du Nord) et non comme Métis ou Inuk (Inuit), et qui n'a pas non plus déclaré le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, n'est pas incluse en raison de la taille insuffisante de l'échantillon.

Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada.

***Source(s)** : Statistique Canada, Recensement de la population (3901), Statistiques de l'état civil – Base de données sur les naissances (3231), Statistiques de l'état civil – Base de données sur les décès (3233), Statistiques de l'état civil – Base de données sur les mortinaissances (3234).*

Tableau 2 : Espérance de vie à la naissance des populations autochtones au Canada

	2006 - 2011	2011 - 2016	2016 - 2021
Identité autochtone	□nnées		
Total, identité autochtone et non autochtone	83.3	84.6	84.6
Total, identité autochtone	76.2	77.0	77.2
Métis	79.1	80.0	80.4
Personne(s)	71.8	74.1	71.9
Premières Nations, Indiens inscrits ou Indiens visés par un traité	73.8	74.2	73.9
Premières Nations, Indiens inscrits ou Indiens visés par un traité vivant dans une réserve	71.8	72.6	71.4
Premières Nations, Indiens inscrits ou Indiens visés par un traité vivant hors réserve	76.4	76.1	76.0
Premières Nations, sans statut d'Indien inscrit ou visé par un traité	77.7	79.7	79.2
Identité non autochtone	83.5	84.9	84.9

***Remarque** : Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Espérance de vie à la naissance des populations autochtones au Canada.*

***Source(s)** : Statistique Canada, Recensement de la population (3901), Statistiques de l'état civil – Base de données sur les décès (3233).*

Tableau 3 : Taux d'hospitalisation en soins de courte durée normalisés selon l'âge toutes causes confondues pour 100 000 habitants, par groupe de population et sexe, Canada, à l'exclusion du Québec, Cohortes santé et environnement du recensement canadien de 2006 et 2011 (CSERCan)

Sexe à la naissance	Année	Membres des Premières Nations vivant dans les réserves	Membres des Premières Nations vivant hors réserve	Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat (à l'exclusion du Nunavik)	Métis	Non-Autochtones
		THN□ par 100 000 années-personnes à risque				
Femmes	2006	19,854	12,611	13,643	9,953	6,837
	2011	17,523	11,126	13,497	8,971	6,539
Hommes	2006	11,812	7,540	8,036	6,375	4,683
	2011	10,840	6,896	7,294	5,813	4,491

***Remarque :** THNA = taux d'hospitalisation normalisé selon l'âge et en soins actifs. Les naissances sont incluses pour les femmes.*

Les logements collectifs ont été exclus du CSERCan de 2006 afin de rendre les taux comparables à ceux du CSERCan de 2011. Voir la section sur les divulgateurs.

***Source(s)** : Cohortes santé et environnement du recensement canadien de Statistique Canada, 2006 et 2011 (données du recensement de 2006 couplées aux enregistrements BDCP 2006-2007 à 2010-2011, et données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 couplées aux enregistrements BDCP 2011-2012 à 2015-2016).*

Tableau 4 : Taux de suicide normalisés selon l'âge (nombre de décès par suicide pour 100 000 années-personnes à risque) chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits (2011-2016) : Résultats de la Cohorte santé et environnement du recensement canadien de 2011 (CSERCan)

Sexe à la naissance	Peuples des Premières Nations	Métis	Inuits	Non-Autochtones
	TMN□ lié au suicide pour 100 000 années-personnes à risque			
Total	24.3	14.7E	72.3	8.0
Femmes	19.5	7.2E	35.4E	3.9
Hommes	29.6	22.6E	109.3	12.3

***Remarques** : [E] À utiliser avec prudence.*

Période de suivi de 5,6 ans : du 10 mai 2011 au 31 décembre 2016.

TMNA = Taux de mortalité normalisé selon l'âge (normalisé en fonction de la population autochtone estimé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ; dans les groupes d'âge de 5 ans, à l'exception de ceux âgés de 1 à 4 ans et de 85 ans et +.

Sont exclus des données : la population en établissement au moment de la collecte du recensement (p. ex. maisons de soins infirmiers, prisons), la population vivant dans des ménages collectifs (p. ex. motels, hôtels, maisons de chambres), les personnes non dénombrées par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

***Source(s)** : Statistique Canada, Cohorte santé et environnement du recensement canadien de 2011 intégrant l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 à la Base canadienne de données sur les décès de la Statistique de l'état civil (2011-2016).*

Tableau 5 : Consommation d'alcool chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits vivant hors réserve de 2023 à 2024 au Canada

Indicateur de santé	Groupe autochtone	Pourcentage (%)
Consommation excessive d'alcool	Total, □utochtones	27.0
	Premières Nations (Indiens de l'□mérique du Nord)	29.6
	Métis	25.0
	Personne(s)	21.7

	Non-□utochtones	19.1
Je n'ai jamais consommé d'alcool au cours des 12 derniers mois.	Total, □utochtones	24.2
	Premières Nations (Indiens de l'□mérique du Nord)	25.2
	Métis	22.5
	Personne(s)	34.2
	Non-□utochtones	23.9

***Remarque** : Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Indicateurs de santé pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, selon la région et le sexe, estimations sur une période de deux ans.*

***Source(s)** : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Composante annuelle (ESCC) (3226).*

Tableau 6 : Indice synthétique de fécondité selon l'identité autochtone, Canada, 2016

Identité autochtone	Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)
Total, population autochtone	1.9
Indiens inscrits ou visés par un traité	2.2
Premières Nations, sans statut d'Indien inscrit ou visé par un traité	1.5
Métis	1.6
Inuits	2.8
Population non autochtone	1.6

***Remarque** : Le document associé à ce tableau utilise les groupes identitaires Métis sans statut d'Indien inscrit ou des traités et Inuits sans statut d'Indien inscrit ou des traités. Par souci de clarté et de lisibilité, ce tableau raccourcit ces étiquettes en Métis et Inuits. Les définitions de la population sous-jacente restent inchangées.*

Les indices synthétiques de fécondité n'ont pas été inclus pour les autres Autochtones sans statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (répondants qui s'identifient à plus d'un groupe autochtone ou qui ont déclaré être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne sans déclarer être un Indien inscrit ou visé par un traité ou s'identifier comme appartenant à un groupe autochtone).

***Source(s)** : Statistique Canada, Recensement de la population (3901).*

Divulgation

Limites géographiques : Les données sur les hospitalisations en soins de courte durée excluent le Québec, car la province ne soumet pas de données à la Base de données sur les congés des patients.

Population cible : Les données des cohortes CSERCan et CCECan représentent la population des ménages non institutionnalisés ; les résidents des logements collectifs (p. ex. maisons de soins infirmiers, établissements correctionnels) sont exclus. Les logements collectifs ont été exclus du CSERCan de 2006 afin de rendre les taux comparables à ceux du CSERCan de 2011. Les logements collectifs désignent les logements de nature commerciale, institutionnelle

ou communautaire. Les logements collectifs comprennent également les maisons de chambres ou de chambres, les hôtels, les motels, les maisons de tourisme, les maisons de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences du personnel, les quartiers communs des camps militaires, les camps de travail, les prisons, les missions, les foyers de groupe, etc. Les logements collectifs peuvent être occupés par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers ou temporaires. Une pondération d'échantillonnage a été appliquée pour rendre la cohorte plus représentative de la population cible et pour réduire le biais dû aux liens manquants.

Fiabilité des données : Les estimations marquées d'un « E » doivent être utilisées avec prudence en raison de la grande variabilité de l'échantillonnage. Certaines cohortes (p. ex. les membres non inscrits des Premières Nations) peuvent être exclues de certains indicateurs de mortalité en raison de la taille insuffisante des échantillons.

Références

Statistique Canada. 2025. Taux de mortalité infantile des populations autochtones au Canada. Tableau 17-10-0161-01. Publié le 3 juin 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2025. Espérance de vie à la naissance des populations autochtones au Canada. Tableau 17-10-0160-01. Publié le 3 juin 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Bougie, Evelyne. 2021. Hospitalisations en soins de courte durée chez les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis : résultats des cohortes santé et environnement des recensements canadiens de 2006 et 2011. Rapports de santé. Ottawa : Statistique Canada.

Kumar, Mohan B. et Michael Tjepkema. 2019. Le suicide chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits (2011-2016) : Résultats de la Cohorte santé et environnement du Recensement canadien de 2011 (CSERCan). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2025. Indicateurs de santé pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, par région et sexe, estimations sur une période de deux ans. Tableau 13-10-0926-01. Publié le 16 décembre 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2021. Projections des populations et des ménages autochtones au Canada, 2016 à 2041 : Aperçu des sources de données, des méthodes, des hypothèses et des scénarios. Demosim : Rapports et études analytiques, no 17-20-0001 au catalogue, no 2021001. Ottawa : Statistique Canada.

Données de l'Agence de la santé publique du Canada

Cette section porte sur le segment suivant de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- les progrès réalisés pour combler les écarts entre les communautés autochtones et non autochtones dans un certain nombre d'indicateurs de santé

Vue d'ensemble

La tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire au Canada depuis 1924, et l'□gence de la santé publique du Canada (□SPC) continue de tirer parti de la surveillance nationale pour travailler à l'élimination de la tuberculose. Le nombre total de cas annuels de tuberculose au Canada est passé de 1 626 en 2015 à 2 251 en 2024.

Bien qu'ils représentent un pourcentage plus faible du nombre total de cas, les peuples autochtones sont touchés de manière disproportionnée par la tuberculose, représentant 11,3 % des personnes atteintes de la maladie en 2024. Les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat connaissent les taux d'incidence les plus élevés au pays, atteignant 186,9 pour 100 000 en 2024, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale globale de 6,1 pour 100 000 et à la moyenne de la population non autochtone née au Canada (0,4 pour 100 000). Bien que le nombre de cas chez les Inuits semble faible en pourcentage (6,1 % en 2024), il s'agit d'un artefact de la taille plus petite de leur population.

Les populations des Premières Nations sont également confrontées à des taux d'incidence élevés (13,5 pour 100 000 en 2024), tandis que les taux pour les Métis (1,3 pour 100 000) restent inférieurs à la moyenne nationale. Ces inégalités sont attribuables à des déterminants propres aux peuples autochtones, notamment les politiques coloniales, l'éloignement géographique et l'accès limité à des soins et à des infrastructures culturellement sûrs dans le Nord.

En ce qui concerne la létalité, le taux de létalité national est resté stable, variant de 3,6 % à 6,5 %. Bien que le taux de létalité de la population autochtone ait toujours été parmi les plus bas, il a atteint 4,1 % pour les Inuits et 7,3 % pour les Premières Nations en 2023.

Méthodologie et définitions des données

L'□SPC collabore avec les autorités de santé publique fédérales, provinciales et territoriales et les laboratoires de santé publique pour surveiller les répercussions de la tuberculose sur les populations canadiennes. Les données sur tous les nouveaux cas de tuberculose signalés au Canada et figurant dans le présent rapport sont saisies au moyen du Système canadien de déclaration des cas de tuberculose. Ces données administratives et de surveillance sont complétées par des estimations démographiques de Statistique Canada pour calculer les taux d'incidence entre les groupes.

Le **Système canadien de déclaration des cas de tuberculose (SCDCT)** recueille des renseignements anonymes sur les personnes atteintes de tuberculose en fonction des données démographiques, des données cliniques, des antécédents médicaux et des facteurs de risque sociaux.

Les indicateurs sélectionnés sont les suivants :

Nombre annuel de cas/pourcentages (tableau 1) : À l'aide des données du SCDCT, cet indicateur mesure le nombre de nouveaux cas de tuberculose ou de tuberculose récurrente enregistrés au cours d'une année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

- Mesure : Le nombre de cas représente le nombre brut de cas déclarés pour tous les âges. Les pourcentages représentent la répartition du fardeau total de la tuberculose entre des groupes de population précis.
- Numérateur : Nombre total de cas de tuberculose déclarés pour un groupe d'identité particulier (p. ex. Inuits, Premières Nations, Métis ou personnes nées à l'étranger).
- Dénominateur (pour les pourcentages) : Nombre total de cas de tuberculose signalés au Canada au cours de la même année de surveillance.

Taux d'incidence annuel de la tuberculose (tableau 2) : Cet indicateur mesure la fréquence des nouveaux cas de tuberculose pour 100 000 habitants, ce qui permet de comparer des groupes de tailles différentes.

Taux de létalité lié à la tuberculose (tableau 3) : Dérivé du SCDCT, il mesure la létalité de la maladie en représentant la proportion de personnes ayant reçu un diagnostic de tuberculose qui sont décédées directement ou indirectement de la maladie.

- Mesure : Le taux de létalité est exprimé en pourcentage. Il saisit les décès de tous âges et détermine la gravité de l'impact de la maladie au cours d'une année donnée.

Données

Données sur la tuberculose

Tableau1. Cas (%) de tuberculose enregistrés annuellement au Canada de 2015 à 20241

Groupe de population	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Né à l'extérieur du Canada	1,178	1,232	1,320	1,315	1,428	1,317	1,279	1,475	1,678	1,901
	72.4 %	72.3 %	75.0 %	76.5 %	84.0 %	82.7 %	80.2 %	79.2 %	80.4 %	84.5 %
Inuits	112	113	142	136	134	58	103	99	148	138
	6.9%	6.6%	8.1%	7.9%	7.9%	3.6%	6.5%	5.3%	7.1%	6.1%
Premières Nations	157	209	155	150	146	132	142	187	151	113
	9.7%	12.3 %	8.8%	8.7%	8.6%	8.3%	8.9%	10.0 %	7.2%	5.0%
Métis	12	10	18	14	12	15	10	10	12	6
	0.7%	0.6%	1.0%	0.8%	0.7%	0.9%	0.6%	0.5%	0.6%	0.3%
Non-□utochtones nés au Canada	167	139	124	103	92	70	61	91	97	93
	10.3 %	8.2%	7.0%	6.0%	5.4%	4.4%	3.8%	4.9%	4.7%	4.1%
Canada	1,626	1,703	1,759	1,718	1,701	1,592	1,595	1,862	2,086	2,251

[1]Source : Le Agence de la santé publique du Canada, Système canadien de déclaration des cas de tuberculose (SCDCT) 2015-2024, dernière mise à jour en 2026.

N.B. : Les chiffres pour les Inuits étaient les plus bas entre 2020 et 2022, et on suppose que cela pourrait être dû à la pandémie de COVID-19.

Tableau2. Taux d'incidence annuel (par *100 000 habitants*) de la tuberculose au Canada de 2015 à 20241

Groupe de population	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Né à l'extérieur du Canada	15	14.3	15.2	14.9	15.9	14.5	12.6	14.3	15.8	17.4
Inuits	168.6	171.9	211.2	197.4	190.2	80.5	140.3	133.2	202.8	186.9
Premières Nations	15	23.5	17.1	16.3	15.5	13.8	14.7	19.1	18.6	13.5
Métis	2	1.9	3.4	2.6	2.2	2.7	1.8	1.8	2.7	1.3
Personnes nées au Canada, non-□utochtones	0.6	0.6	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4
Canada	4.6	4.9	5	4.8	5.1	4.7	4.9	5.1	5.8	6.1

[1]Source : Le Agence de la santé publique du Canada, Système canadien de déclaration des cas de tuberculose (SCDCT) 2015-2024, dernière mise à jour en 2026.

Tableau3. Taux de létalité liée à la tuberculose (%) par groupe de population de 2014 à 20231

Groupe de population	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Tous les groupes de population	5.6	6.5	5.1	4.9	5.5	3.6	4.6	5.2	5.5	5.1
Né à l'extérieur du Canada	5.6	6.5	4.7	4.8	5.1	3.5	4.7	5.7	5.8	5.1
Personnes nées au Canada, non-□utochtones	6.5	7.2	9.4	6.5	16.5	7.6	1.4	4.9	7.7	5.2
Premières Nations	4.9	5.7	3.3	3.2	4.7	3.4	6.8	7	4.3	7.3
Inuits	3.4	0	0	2.8	0.7	0	0	2.9	0	4.1
Métis	10.5	25	10	5.6	0	0	0	20	20	16.7
Canada	5.6	6.5	5.1	4.9	5.5	3.6	4.6	5.2	5.5	5.1

***Source** : Système canadien de déclaration des cas de tuberculose (SCDCT) 2014-2023 de l'Agence de la santé publique du Canada, dernière mise à jour en 2026.*

Références

Systèmes de surveillance : Le SCDCT recueille des données démographiques non nominatives (âge, sexe, identité autochtone) et cliniques (classification diagnostique, facteurs de risque).

De plus amples détails sur ces deux systèmes de surveillance, y compris le calcul des taux d'incidence déclarés de la tuberculose, sont disponibles en ligne (https://sante-infobase.canada.ca/tuberculose/a-propos.html).

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur la dynamique de la tuberculose dans différents groupes de population au Canada en cliquant sur le lien suivant (https://sante-infobase.canada.ca/tuberculose/rapport-epidemiologique.html).

Anomalies : Les données de 2020 montrent une baisse notable des cas de tuberculose, en particulier chez les populations inuites. On suppose qu'il s'agit d'un artefact de la pandémie de COVID-19, qui peut avoir affecté à la fois la dynamique de transmission et le comportement de recherche de soins.

La justice

Statistique Canada[10], Service correctionnel Canada[11]

Cette section porte sur les segments suivants de l'article 16.1 du rapport annuel du ministre :

- Les progrès réalisés dans la réduction du taux de victimisation criminelle des □utochtones, y compris les données relatives aux homicides, à la violence familiale et à d'autres crimes.
- Les progrès réalisés dans la réduction de la surreprésentation des peuples autochtones dans les systèmes judiciaire et correctionnel.

Vue d'ensemble

Les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis continuent de faire face à des taux plus élevés de victimisation et sont surreprésentés dans le système de justice pénale du Canada. Les taux de victimisation par homicide chez les □utochtones sont demeurés plus de huit fois plus élevés que chez les populations non autochtones au cours des dernières années, sans réduction durable de cette disparité.

Les données autodéclarées de 2025 montrent que les taux d'agressions sexuelles et physiques restent plus élevés chez les □utochtones. Les femmes autochtones (5,7 %) étaient près de deux fois plus susceptibles que les femmes non autochtones (3,1 %) d'avoir été victimes d'agression sexuelle au cours de l'année précédente. De même, la prévalence des agressions physiques chez les hommes autochtones (9,8 %) était environ le double de celle des hommes non autochtones (4,8 %).

La proportion d'□utochtones ayant subi de la violence entre partenaires intimes – y compris des formes de violence émotionnelle, économique, physique et sexuelle – était également plus élevée chez les femmes autochtones (20 %) et les hommes autochtones (17 %) que chez les non-□utochtones (13 % des femmes et 12 % des hommes).

Les adultes autochtones demeurent représentés de manière disproportionnée dans les admissions en détention et les populations incarcérées. L'indice de surreprésentation, qui s'ajuste en fonction de l'âge et du sexe, montre qu'en 2023-24, le taux d'incarcération des adultes autochtones était 10,2 fois plus élevé que celui des adultes non autochtones. Cette disparité est plus grande pour les femmes autochtones, avec un indice de 18,2. De plus, 2,6 % de la population autochtone a passé au moins une journée en détention en 2023-24, comparativement à 0,3 % de la population non autochtone.

Les données du Service correctionnel Canada indiquent des progrès dans la préparation des délinquants autochtones à la réinsertion sociale. □u cours des six derniers exercices, un plus grand nombre de délinquants autochtones ont répondu à leurs besoins en matière d'éducation et de programmes avant leur mise en liberté. Les mises à niveau des études avant la première libération sont passées de 62,3 % en 2020-21 à 79,2 % en 2025-26, et l'achèvement des programmes correctionnels est passé de 63,6 % à 75,1 %. Les taux d'achèvement des

[10] Statistique Canada : Centre de la statistique et des partenariats autochtones (statcan.cisp-partnerships-cspa-partenariats.statcan@statcan.gc.ca)
[11] Service correctionnel Canada : Edith Brassard, directrice, Services stratégiques et corporatifs, Secteur des initiatives autochtones (Edith.Brassard@csc-scc.gc.ca)

programmes correctionnels avant l'expiration de la peine et le pourcentage médian de la peine purgée avant la première libération sont demeurés stables.

L'utilisation de voies de réintégration adaptées à la culture a considérablement augmenté. Les transferts réussis vers des pavillons de ressourcement sont passés de 191 en 2020-21 à 304 en 2025-26, avec un taux de réussite constant de 95 %. Les libérations en vertu de l'article 84, qui font participer les communautés autochtones à la planification de la mise en liberté, ont presque doublé, passant de 289 à 525 au cours de la même période. Ces augmentations reflètent une plus grande participation aux services de réadaptation et des efforts continus pour faire progresser les approches dirigées par les peuples autochtones en matière de guérison, de réinsertion sociale et de participation communautaire dans les services correctionnels. Grâce à l'optimisation de la capacité actuelle des pavillons de ressourcement et à la création de nouveaux lits, un plus grand nombre de délinquants autochtones peuvent accéder à des environnements culturellement ancrés qui favorisent une réinsertion sociale réussie. L'évaluation continue des déclarations d'intérêt dans plusieurs régions, en particulier pour les femmes autochtones, démontre des progrès tangibles vers l'expansion de la capacité des pavillons de ressourcement gérés par des peuples autochtones.

Méthodologie et définitions des données

Les données administratives et autodéclarées de Statistique Canada sont utilisées pour surveiller les efforts visant à réduire la victimisation criminelle des □utochtones et à remédier à leur surreprésentation dans le système de justice pénale. Les sources primaires comprennent l'Enquête sur les homicides, l'Enquête intégrée sur les services correctionnels (EISC) et l'Enquête sur les services correctionnels du Canada (ECSC), qui offrent des données nationales normalisées sur les incidents déclarés par la police et les populations carcérales. Des données supplémentaires proviennent du système de gestion des délinquants du SCC et sont communiquées par l'entremise *de Performance Direct* et du *Plan national autochtone*. Les données sont présentées sur une période de six ans pour montrer les tendances, et seuls les peuples autochtones servis par le gouvernement fédéral sont inclus.

Les données autodéclarées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) complètent ces sources. Les données autodéclarées sont essentielles pour saisir les expériences de victimisation qui ne sont pas reflétées dans les statistiques sur les crimes déclarés par la police.

Pour assurer la transparence et la comparabilité, des variables telles que l'indice de surreprésentation sont ajustées selon l'âge et le sexe pour tenir compte des différences démographiques entre les populations autochtones et non autochtones.

Taux d'homicides

- À l'aide des données de l'Enquête sur les homicides, cet indicateur mesure le taux de victimes d'homicide déclarées par la police (meurtre, homicide involontaire et infanticide) pour 100 000 habitants. Le tableau 1 intègre les données administratives sur la criminalité (nombre d'homicides) aux estimations démographiques de la population et fournit un taux normalisé pour mesurer la victimisation par homicide.
 - Unité de mesure : Taux pour 100 000 habitants
- L'identité autochtone est fondée sur les renseignements déclarés par la police et comprend des catégories pour l'identité autochtone (avec d'autres ventilations pour l'identité des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des □utochtones non précisées ailleurs), l'identité non autochtone et l'identité inconnue.

Prévalence des agressions sexuelles et physiques

- Dérivé de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), il représente le pourcentage de la population âgée de 15 ans et + qui a déclaré avoir subi au moins un incident d'agression sexuelle ou physique au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- L'agression sexuelle désigne des expériences telles que : attouchements sexuels non désirés, agressions sexuelles, tentative ou achèvement d'une activité sexuelle forcée et activité sexuelle où la victime n'était pas en mesure de consentir. L'agression physique comprend des actes tels que le fait d'être menacé de blessures physiques, poussé, empoigné, frappé, frappé, étranglé, menacé ou attaqué avec une arme. Ces définitions englobent les incidents commis par des partenaires intimes et des partenaires non intimes et s'harmonisent largement avec *les définitions du* Code criminel.
 - Mesure : Les estimations sont fondées sur les données d'enquête autodéclarées de personnes âgées de 15 ans et plus vivant au Canada, ne vivant pas dans une réserve autochtone, et sont pondérées pour représenter la population canadienne. Le tableau comprend des estimations ponctuelles (pourcentages) et les intervalles de confiance à 95 % associés.
- Remarque : Les mesures de prévalence dans ce rapport indiquent si un répondant a été victime de victimisation, mais ne tiennent pas compte de la fréquence ou de la gravité des incidents. En tant qu'enquête autodéclarée, l'ESEPP permet de saisir les expériences de victimisation qui peuvent ne pas être reflétées dans les statistiques déclarées par la police.

J'intimide la violence conjugale

- Dérivé de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025, il représente le pourcentage de la population âgée de 15 ans et + qui a déclaré avoir subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Admissions en détention d'adultes

- À l'aide des données de l'Enquête intégrée sur les services correctionnels (EISC), on obtient le nombre annuel d'admissions dans les programmes de détention provinciaux ou territoriaux pour les adultes âgés de 18 ans et plus.
 - Mesure : Représente le nombre total d'entrées de garde ; Une même personne peut être comptée plusieurs fois si elle est admise plus d'une fois au cours de l'exercice.

Taux d'incarcération

- Tiré de l'Enquête sur les services correctionnels canadiens, ce rapport présente le taux normalisé d'adultes dans les établissements fédéraux et provinciaux/territoriaux pour 10 000 habitants.
 - Unité de mesure : Taux pour 10 000 habitants

- Les taux d'incarcération sont fondés sur la population carcérale moyenne et reflètent donc la prévalence de l'incarcération au cours d'une journée typique plutôt que les admissions, la durée de la détention ou la récidive. La collecte et la communication des données par les services correctionnels peuvent varier d'une administration à l'autre, et les données reflètent un aperçu de fin d'année. □insi, l'indice de surreprésentation

complète ces taux en fournissant une mesure ajustée selon l'âge et le sexe de la disparité entre les taux d'incarcération des □utochtones et des non-□utochtones.

Indice de surreprésentation

- Calculée à partir des données de l'Enquête sur les services correctionnels canadiens, cette mesure relative compare le taux d'incarcération des adultes autochtones à celui des adultes non autochtones.
 - Mesure : Une valeur d'indice où 1,0 indique une représentation égale. Les valeurs de l'indice supérieures à 1,0 indiquent des taux d'incarcération plus élevés chez les adultes autochtones. Par exemple, un indice de 8,0 indique que le taux d'incarcération des adultes autochtones est huit fois supérieur à celui des adultes non autochtones, compte tenu des différences dans la composition selon l'âge et le sexe.

Taux de participation des gardiens

- À l'aide des données de l'Enquête sur les services correctionnels canadiens, on mesure la proportion d'une population qui a passé au moins une journée dans un établissement fédéral ou provincial/territorial au cours de l'exercice.
- Les taux de participation en détention ne tiennent pas compte de la durée de la détention, de la fréquence des admissions ou de la récidive. Il donne toutefois un aperçu de l'étendue des contacts avec le système correctionnel parmi les populations autochtones et non autochtones.
- Il convient de noter que, contrairement aux taux d'incarcération (qui reflètent le nombre moyen de personnes en détention au cours d'une journée type), les taux de détention mesurent la proportion de personnes qui ont été placées en détention à un moment quelconque de l'année et sont considérés comme une mesure plus large pour identifier les populations touchées par la surveillance sous garde.

Délinquants autochtones qui ont terminé des programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale (PNRC) avant leur première mise en liberté

- À l'aide de données tirées du système de gestion des délinquants du SCC, cette variable rend compte des délinquants autochtones qui ont suivi un PRNP avant d'être libérés pour la première fois. La population de la première mise en liberté comprend les délinquants qui sortent de détention en semi-liberté, en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en surveillance de longue durée et en expiration de mandat.

Délinquants autochtones qui ont terminé des programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale avant la date d'expiration de leur peine

- À l'aide de données tirées du système de gestion des délinquants du SCC, cette variable rend compte des délinquants autochtones qui ont terminé un PRNP avant d'avoir atteint la date d'expiration de leur peine (DES) dans la même peine.

Délinquants autochtones ayant un besoin d'éducation reconnu et ayant amélioré leur niveau de scolarité avant leur première mise en liberté :

- À l'aide de données tirées du système de gestion des délinquants du SCC, cette variable rend compte du nombre total de délinquants qui ont amélioré leur niveau de scolarité, terminé un cours particulier ou reçu une évaluation scolaire indiquant que leur besoin en matière d'éducation a été pris en compte avant d'être libérés pour la première

fois. La population de la première mise en liberté comprend les délinquants qui sortent de détention en semi-liberté, en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en surveillance de longue durée et en expiration de mandat.

Pourcentage médian de la peine purgée avant la première mise en liberté, pour les délinquants ayant un potentiel de réinsertion sociale modéré ou élevé :

- À l'aide de données tirées du système de gestion des délinquants du SCC, cette variable rend compte du pourcentage médian de la durée de la peine passée par les délinquants autochtones entre leur admission dans un établissement fédéral et leur première mise en liberté. La population représentée est uniquement celle qui a été évaluée comme ayant un potentiel de réintégration modéré ou élevé. La population de la première mise en liberté comprend les délinquants qui sortent de détention en semi-liberté, en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en surveillance de longue durée et en expiration de mandat.

Pourcentage de transfèrements réussis vers des pavillons de ressourcement pour délinquants autochtones :

- À l'aide de données tirées du système de gestion des délinquants du SCC, cette variable rend compte du nombre de transfèrements réussis vers des pavillons de ressourcement pour les délinquants autochtones. Le transfert est considéré comme réussi s'il n'y a pas de reclassification à un niveau de sécurité plus élevé ou de transfert en établissement dans les 120 jours suivant la date d'entrée en vigueur du transfert initial au pavillon de ressourcement.

Pourcentage de délinquants mis en liberté en vertu de l'article 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* :

- À l'aide de données tirées du système de gestion des délinquants du SCC, cette variable indique le nombre total de délinquants qui ont été mis en liberté avec un plan de mise en liberté faisant participer une communauté autochtone au processus de planification de la mise en liberté.

Données

Tableau 1 : Nombre et taux (pour 100 000 habitants) de victimes d'homicide au Canada, selon l'identité autochtone et le genre

Statistiques	Nombre de victimes d'homicide					Taux d'homicides pour 100 000 habitants				
Identité autochtone	2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
	Nombre					Taux pour 100 000 habitants				
Total, par identité autochtone	802	888	798	797	672	2.10	2.28	1.99	1,93	1,61
Identité autochtone	195	229	197	232	203	9.91	11.44	9.68	11.17	9.59

Premières Nations (Indiens de l'□mérique du Nord)	127	159	142	162	148	10.90	13.41	11.76	13.14	11.76
Métis	12	6	6	13	7	1.82	0.90	0,89	1.88	1.00
Personne(s)	10	9	9	9	17	13.12	11.52	11.3	11.06	20.45
Personne autochtone, groupe autochtone inconnu	46	55	40	48	31	..	..	..	..	..
Identité non autochtone	574	633	572	535	447	1,58	1,71	1.5	1,37	1.13
Identité autochtone inconnue	33	26	29	30	22	..	..	..	..	..

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Nombre et taux (pour 100 000 habitants) de victimes d'homicide, par identité autochtone et genre.*

Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur les homicides (3315).*

Tableau 2 : □gressions physiques et sexuelles subies au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone et le genre, 2025

Type d'agression, genre et identité autochtone		pourcentage	Intervalle de confiance à 95 %	
			à partir de	à
Agression sexuelle				
Femmes	Non-□utochtones†	3.1	2.8	3.3
	□utochtones[12]	5.7*	4.5	7.3
	Premières Nations	6.9*	4.9	9.6
	Métis	4.7	3.2	6.9
	Inuk	5.9	3.4	10.0
Hommes	Non-□utochtones†	1.0	0.8	1.2
	□utochtones	2.7*	1.8	4.1
	Premières Nations	3.2*	1.8	5.6
	Métis	2.4	1.3	4.5

[12] Le même rapport fournit des estimations pour 2018 des proportions de femmes et d'hommes autochtones qui ont été victimes d'agression sexuelle au cours des 12 mois précédents : 5,2 % pour les femmes autochtones et 2,0 % pour les hommes autochtones. Ces proportions ne diffèrent pas de manière significative des estimations correspondantes pour 2025 (voir les graphiques 6 et 7 du présent rapport pour plus de détails).

	Inuk	F	F	F
Agression physique				
Femmes	Non-□utochtones†	3.5	3.3	3.8
	□utochtones[13]	8.3*	6.9	10.1
	Premières Nations	10.7*	8.3	13.6
	Métis	6.1*	4.3	8.7
	Inuk	12.1*	8.0	18.0
Hommes	Non-□utochtones†	4.8	4.5	5.2
	□utochtones	9.8*	8.0	12.1
	Premières Nations	9.9*	7.3	13.4
	Métis	9.9*	6.6	16,7
	Inuk	10.6*	4.5	5.2

Remarques : ** très différent de la catégorie de référence (p < 0,05)*
† catégorie de référence
F Données trop peu fiables pour être publiées
Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (5256).*

Tableau 3 : Violence conjugale subie au cours des 12 derniers mois, selon l'identité autochtone et le genre, 2025

Violence conjugale[14], genre et identité autochtone		pourcentage	Intervalle de confiance à 95 %	
			à partir de	à
Femmes	Non-□utochtones†	13.3	12.7	13.9
	□utochtones	19.5*	17.0	22.4

[13] Le même rapport fournit des estimations pour 2018 des proportions de femmes et d'hommes autochtones qui ont été victimes d'agressions physiques au cours des 12 mois précédents : 6,3 % pour les femmes autochtones et 14,3 % pour les hommes autochtones. Ces proportions ne diffèrent pas de manière significative des estimations correspondantes pour 2025 (voir les graphiques 6 et 7 du présent rapport pour plus de détails).
[14] Comprend les formes de violence psychologique, économique, physique et sexuelle commise par un époux, un conjoint de fait, un partenaire amoureux ou un autre partenaire intime, actuel ou ancien. Le calcul des pourcentages exclut les personnes qui n'ont jamais été dans une relation intime ou qui n'ont pas eu de contact avec un partenaire actuel ou ancien au cours des 12 mois précédant l'enquête.

	Premières Nations	20.0*	15.9	24.8
	Métis	18.2*	14.7	22.3
	Inuk	26.2*	19.0	34.9
Hommes	Non-□utochtones†	12.1	11.5	12.7
	□utochtones	17.0*	14.2	20.3
	Premières Nations	17.8*	13.3	23.4
	Métis	16.5*	12.7	21.0
	Inuk	18.9	12.7	27.1

Remarques : ** très différent de la catégorie de référence (p < 0,05)*

† catégorie de référence

F Données trop peu fiables pour être publiées

Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (5256).*

Tableau 4 : □dmissions d'adultes en détention aux services correctionnels au Canada, selon l'identité autochtone, par exercice financier

Identité autochtone	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Total des admissions en détention selon l'identité autochtone	227,226	144,007	149,921	164,301	182,521
Identité autochtone	67,702	44,955	46,633	49,797	56,466
Identité non autochtone	158,601	98,235	102,605	113,723	125,082
Identité autochtone inconnue	923	817	683	781	973

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Admissions d'adultes en détention aux services correctionnels selon l'identité autochtone.*

Source(s) : *Statistique Canada, Services correctionnels pour adultes (3306).*

-

Tableau 5 : Taux d'incarcération d'adultes dans les établissements fédéraux et provinciaux au Canada, par exercice financier (taux pour 10 000 habitants)

Identité, groupe d'âge et genre autochtones		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Autochtones						
Total, groupe d'âge	Total, sexe	82	69	79	83	89
	Hommes	150	129	147	151	163
	Femmes	17	13	17	18	21
18 à 24 ans	Total, sexe	80	63	73	75	80
	Hommes	136	107	125	127	133
	Femmes	21	16	19	21	25
25 à 34 ans	Total, sexe	155	134	150	156	167
	Hommes	273	239	264	271	287
	Femmes	38	29	35	41	47
35 à 44 ans	Total, sexe	115	101	126	133	146
	Hommes	214	191	233	244	269
	Femmes	23	18	27	31	33
45 à 54 ans	Total, sexe	51	43	50	54	61
	Hommes	99	85	99	106	118
	Femmes	6	5	6	6	8
55 ans et plus	Total, sexe	17	15	16	16	17
	Hommes	35	31	33	34	36
	Femmes	1	1	1	1	1
Non-Autochtones						
Total, groupe d'âge	Total, sexe	9	7	7	7	8
	Hommes	17	13	13	14	15
	Femmes	1	1	1	1	1
18 à 24 ans	Total, sexe	10	7	7	7	7
	Hommes	18	13	13	13	13
	Femmes	1	1	1	1	1
25 à 34 ans	Total, sexe	18	14	14	14	14
	Hommes	33	25	25	25	26
	Femmes	3	2	2	2	2
35 à 44 ans	Total, sexe	14	11	12	13	14
	Hommes	27	22	23	24	26
	Femmes	2	1	1	2	2
45 à 54 ans	Total, sexe	8	6	6	7	8
	Hommes	15	11	12	14	15
	Femmes	1	1	1	1	1
55 ans et plus	Total, sexe	2	2	2	2	2
	Hommes	5	4	4	5	5

	Femmes	0	0	0	0	0

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Taux d'incarcération des adultes sous garde fédérale et provinciale selon l'identité autochtone*

Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens (5251).*

Tableau 6 : Indice de surreprésentation des adultes autochtones par rapport à la population adulte non autochtone dans les établissements fédéraux et provinciaux au Canada

Sexe	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Total, sexe	8.1	8.8	10.1	10.0	10.2
Hommes	7.7	8.5	9.6	9.4	9.6
Femmes	12.6	14.6	17.9	18.4	18.2

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Indice de surreprésentation des adultes autochtones, par rapport à la population adulte non autochtone dans les établissements fédéraux et provinciaux*

Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens (5251).*

Tableau 7 : Taux d'incarcération d'adultes dans des établissements fédéraux et provinciaux selon l'identité autochtone (proportion de la population incarcérée)

Identité, groupe d'âge et genre autochtones		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Autochtones						
Total, groupe d'âge	Total, sexe	2.4	2.0	2.3	2.4	2.6
	Hommes	4.0	3.4	3.9	4.1	4.3
	Femmes	0.9	0.6	0.8	0.9	1.0
18 à 24 ans	Total, sexe	2.5	1.9	2.2	2.3	2.4
	Hommes	3.7	3.0	3.3	3.5	3.6
	Femmes	1.2	0.8	1.0	1.1	1.2
25 à 34 ans	Total, sexe	4.6	3.7	4.3	4.5	4.7
	Hommes	7.2	6.1	6.9	7.1	7.3
	Femmes	1.9	1.3	1.6	1.9	2.1
35 à 44 ans	Total, sexe	3.5	3.0	3.7	4.0	4.4
	Hommes	5.9	5.2	6.3	6.8	7.4
	Femmes	1.2	1.0	1.2	1.4	1.7
45 à 54 ans	Total, sexe	1.5	1.2	1.5	1.6	1.9
	Hommes	2.7	2.3	2.7	2.9	3.4
	Femmes	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5
55 ans et plus	Total, sexe	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5

	Hommes	0.8	0.6	0.7	0.8	0.9
	Femmes	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Non-Autochtones						
Total, groupe d'âge	Total, sexe	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3
	Hommes	0.5	0.4	0.4	0.4	0.5
	Femmes	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
18 à 24 ans	Total, sexe	0.4	0.3	0.2	0.3	0.3
	Hommes	0.6	0.4	0.4	0.4	0.4
	Femmes	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
25 à 34 ans	Total, sexe	0.6	0.4	0.4	0.4	0.4
	Hommes	1.0	0.7	0.7	0.7	0.7
	Femmes	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
35 à 44 ans	Total, sexe	0.5	0.4	0.4	0.4	0.5
	Hommes	0.9	0.6	0.7	0.7	0.8
	Femmes	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
45 à 54 ans	Total, sexe	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3
	Hommes	0.5	0.3	0.4	0.4	0.5
	Femmes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
55 ans et plus	Total, sexe	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
	Hommes	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
	Femmes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Remarque : *Voir les notes de bas de page intégrées pour le tableau personnalisable ici : Taux de détention des adultes sous garde sous garde fédérale et provinciale selon l'identité autochtone*

Source(s) : *Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens (5251).*

Tableau 8 : Proportion (%) de délinquants autochtones qui ont terminé un programme correctionnel reconnu à l'échelle nationale (PNRE) et qui avaient un besoin déterminé dans le cadre du PNRE, par exercice financier

	Exercice financier					
Groupes de délinquants autochtones	**2020-21**	**2021-22**	**2022-23**	**2023-24**	**2024-25**	**2025-26**
□vant la première libération	63.6%	59.8%	65.2%	73.3%	74.7%	75.1%
□vant la date de fin de la peine	73.2%	68.2%	64.7%	67.1%	70.9%	74.7%

Remarques : *Les données sont présentées sur une période de six ans afin de fournir des renseignements sur les tendances. Seules les données relatives aux peuples autochtones au service du gouvernement fédéral sont présentées ici.*

Source(s) : *Système de gestion des délinquants du SCC et rapports au moyen des outils de rapport sur le rendement du SCC, Performance Direct et du Plan national autochtone.*

Tableau 9 : Proportion (%) de délinquants autochtones ayant amélioré leur niveau de scolarité avant leur première mise en liberté parmi ceux ayant un besoin reconnu de mettre à niveau leurs études, par exercice financier

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Délinquants autochtones	62.3	62.2	70.3	75.6	80.5	79.2

Remarques : *Les données sont présentées sur une période de six ans afin de fournir des renseignements sur les tendances. Seules les données relatives aux peuples autochtones au service du gouvernement fédéral sont présentées ici.*
Source(s) : *Système de gestion des délinquants du SCC et rapports au moyen des outils de rapport sur le rendement du SCC, Performance Direct et du Plan national autochtone.*

Tableau 10 : Pourcentage médian (%) de la peine purgée avant la première mise en liberté, pour les délinquants ayant un potentiel de réinsertion sociale modéré ou élevé

	Exercice financier					
	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Délinquants autochtones	52.7	52.5	48.5	45.6	48.5	54.1

Remarques : *Les données sont présentées sur une période de six ans afin de fournir des renseignements sur les tendances. Seules les données relatives aux peuples autochtones au service du gouvernement fédéral sont présentées ici.*
Source(s) : *Système de gestion des délinquants du SCC et rapports au moyen des outils de rapport sur le rendement du SCC, Performance Direct et du Plan national autochtone.*

Tableau 11 : Pourcentage (%) de transfèrements réussis vers des pavillons de ressourcement pour délinquants autochtones

	Exercice financier					
	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Transfert réussi vers les pavillons de ressourcement	191	185	240	344	356	304
Transfert au pavillon de ressourcement	200	194	256	369	392	318
Pourcentage	95.5%	95.4%	93.8%	93.2%	90.8%	95.6%

Remarques : *Les données sont présentées sur une période de six ans afin de fournir des renseignements sur les tendances. Seules les données relatives aux peuples autochtones au service du gouvernement fédéral sont présentées ici.*
Source(s) : *Système de gestion des délinquants du SCC et rapports au moyen des outils de rapport sur le rendement du SCC, Performance Direct et du Plan national autochtone.*

Tableau 12 : Pourcentage de délinquants mis en liberté en vertu de l'article 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* avec un plan de mise en liberté établi qui a été élaboré avec la participation d'une communauté autochtone

	Exercice financier					
	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Remis à un emplacement de l'□DRC en vertu de l'article 84	289	340	381	462	471	525
Établissement d'un plan de diffusion en vertu de l'article 84 de l'□DRC	482	560	599	704	776	888
Pourcentage	60.0%	60.7%	63.6%	65.6%	60.7%	59.1%

Remarques : *Les données sont présentées sur une période de six ans afin de fournir des renseignements sur les tendances. Seules les données relatives aux peuples autochtones au service du gouvernement fédéral sont présentées ici.*
Source(s) : *Système de gestion des délinquants du SCC et rapports au moyen des outils de rapport sur le rendement du SCC, Performance Direct et du Plan national autochtone.*

Références :

Statistique Canada. 2025. *Nombre et taux (pour 100 000 habitants) de victimes d'homicide, selon l'identité autochtone et le genre*. Tableau 35-10-0125-01. Publié le 22 juillet 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Cotter, □dam et Mylène Burczycka. 2026. *Différences entre les sexes dans les expériences de violence et de comportement sexuel non désiré au Canada, 2025*. *Juristat* 46(1). Ottawa : Statistique Canada. Totalisations personnalisées fondées sur le *tableau 4 : Agression sexuelle au cours des 12 derniers mois, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025* et *le tableau 5 : Agression physique au cours des 12 derniers mois, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025*.

Cotter, □dam. (à paraître, 2026). La violence entre partenaires intimes au Canada, 2025 : un aperçu. Juristat. No 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada.

Perreault, Samuel. 2022. *La victimisation des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada*. *Juristat* 42(1). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2025. *Admissions d'adultes en détention aux services correctionnels selon l'identité autochtone*. Tableau 35-10-0016-01. Publié le 23 septembre 2025. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2026. *Comptes moyens des adultes sous garde fédérale et provinciale selon l'identité autochtone*. Tableau 35-10-0226-02. Publié le 27 janvier 2026. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2026. *Indice de surreprésentation des adultes autochtones comparativement à la population adulte non-autochtone sous garde fédérale et provinciale*. Tableau 35-10-0229-01. Publié le 27 janvier 2026. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2026. *Comptes moyens des adultes sous garde fédérale et provinciale selon l'identité autochtone*. Tableau 35-10-0226-03. Publié le 27 janvier 2026. Ottawa : Statistique Canada.

Sécurité publique Canada. 2026. *Performance Direct & National Indigenous Plan*. Données à jour jusqu'à la fin de l'exercice 2025-2026.

Statistique Canada. 2025. *Les homicides au Canada, 2024*. Infographie 11-627-M2025060. Ottawa : Statistique Canada.